

UNE NOUVELLE LOI AVANT FIN 2023

Le secteur des assurances appelé à faire sa mue

Khelifati (PDG Alliance Assurances) : «Améliorer le taux de pénétration»

L'Algérie
aujourd'hui
Le Quotidien d'Information

L'Algérie Aujourd'hui - N°424 - Mardi 30 mai 2023 - 30 DA

LE MAE RAPPELLE LA CANDIDATURE DU PAYS AU CONSEIL DE SÉCURITÉ DE L'ONU

Alger s'engage à porter la voix de l'Afrique



Après sa débâcle aux élections locales, il dissout le parlement et annonce des législatives anticipées

Sanchez joue ses dernières cartes

Recrutement des titulaires de magistère et de doctorat

Lancement de l'opération le 5 juin

Bensaâd, SG du ministère de l'agriculture

«On sera bientôt un pays exportateur des produits alimentaires»

STELLANTIS LANCE UN APPEL AUX ÉQUIPEMENTIERS ITALIENS

«VENEZ AVEC NOUS EN ALGÉRIE»



Merad et Krikou au chevet des victimes des intempéries
L'OPÉRATION DE RELOGEMENT PRÉVUE "POUR AUJOURD'HUI"

UNE NOUVELLE LOI AVANT FIN 2023

Le secteur des assurances appelé à faire sa mue

Faiblement compétitif et peu impactant quant à la couverture des risques majeurs, le secteur national des assurances est désormais appelé à accélérer sa mue pour améliorer à la fois son taux de pénétration et son rôle dans la couverture et les indemnités des sinistres, devenus de plus en plus fréquents ces dernières années en raison notamment des aléas climatiques qui accentuent les périls d'inondations, de séismes, de sécheresse et autres calamités naturelles.

PAR R. AKLI

POUR REDYNAMISER ce secteur névralgique, le gouvernement s'appête désormais à finaliser un nouveau projet de loi qui sera soumis aux deux chambres du parlement avant la fin de l'année en cours, a annoncé hier le premier ministre Aïmene Benabderrahmane, cité par l'APS. Les pouvoirs publics "sont en phase de finaliser un nouveau projet de loi sur les assurances qui sera soumis aux deux chambres du parlement avant la fin 2023 pour accroître l'attractivité de ce secteur", a assuré le premier ministre lors d'une allocution qu'il a prononcée à l'ouverture, hier à Alger, des travaux de la 49e conférence de l'organisation des assurances africaines (OAA). Tout en soulignant que le segment des assurances en Algérie a déjà connu plusieurs réformes qui ont favorisé l'ouverture du marché à de nouvelles sociétés privées et étrangères, dont le nombre est passé ainsi à 25 compagnies actuellement entre sociétés publiques, privées, étrangères ou mixtes, Benabderrahmane n'a pas manqué de relever les faiblesses structurelles qui continuent encore à caractériser ce secteur, dont la contribution au produit intérieur brut

(PIB) reste très modeste, à l'instar des pays africains où il ne dépasse guère 1%, a-t-il indiqué.

Lever les contraintes entravant la modernisation

D'où la mise en place envisagée, avant la fin de l'année en cours, d'un nouveau cadre législatif et réglementaire censé remédier aux insuffisances de l'actuelle loi sur les assurances, en vue de lever les contraintes entravant la modernisation de ce secteur et de booster ainsi son rôle économique et financier. Une révision jugée très favorable par les assureurs nationaux, selon le vice-président de l'union algérienne des sociétés d'assurances et de réassurances (UAR), Ammar Meslouh, qui a déclaré hier à l'APS que les opérateurs du secteur avaient accueilli avec satisfaction l'annonce faite par le premier ministre au sujet de la finalisation du projet de la nouvelle loi sur les assurances. "Nous avons enregistré beaucoup d'améliorations, notamment celles relatives à l'instauration d'une autorité de régulation indépendante des assurances, qui devrait constituer un élément très important pour le secteur", a fait savoir le même responsable, en indiquant que les



assureurs nationaux ont été pleinement impliqués dans l'élaboration de ce nouveau projet de loi.

Hassan Khelifati : «Améliorer le taux de pénétration des assurances»

Dans cet ordre d'idées, Hassan Khelifati, PDG de la compagnie privée Alliance Assurances, nous a expliqué que ce nouveau projet de loi cible une meilleure gouvernance des compagnies d'assurances, une meilleure compétitivité du secteur et un meilleur cadre de concurrence.

"Ce que nous attendons de plus important de cette nouvelle loi est la mise en place

d'une autorité de régulation réellement indépendante, et c'est d'ailleurs une proposition de tous les acteurs du secteur", nous a-t-il précisé. Ce texte, a-t-il ajouté, "devra permettre également de couvrir la numérisation du secteur, l'introduction des nouveaux produits d'assurance, ainsi que les nouveaux réseaux de distribution autres que les réseaux actuels d'agences directes". Et de souligner en définitive l'importance de faire évoluer rapidement le rôle économique du secteur national des assurances, dont le taux de pénétration, soit le volume global des primes d'assurances par rapport au PIB, ne dépasse guère un niveau de 0,7% actuellement, a-t-il relevé. **R. A.**

JUSTICE

Les pôles spécialisés pour libérer les responsables locaux

PAR ABDELLAH B.

Après la dépenalisation de l'acte de gestion, il est question de recours au système des pôles nationaux judiciaires spécialisés pour garantir un meilleur traitement des différents dossiers liés à la corruption et autres crimes financiers, une manière d'installer un climat de sérénité et de renforcer la protection des acteurs et responsables locaux contre toutes pressions.

Une manière de remédier aux anciennes pratiques, où d'importantes pressions étaient exercées sur les représentants de la justice chargés du traitement de ces dossiers au niveau des tribunaux locaux. De ce fait, la gestion des dossiers sera confiée aux pôles judiciaires spécialisés.

En effet, la décision du recours au système des pôles judiciaires spécialisés intervient

dans un contexte marqué à la fois par l'urgence de la relance de l'appareil de développement au niveau local et régional, considéré comme la locomotive de l'économie nationale. Depuis le lancement du programme de relance économique, un intérêt très particulier a été accordé à la libération de l'initiative privée et de protéger les acteurs locaux contre certains "agissements"

visant au "blocage" de la roue du développement. Les exemples dans ce domaine faisaient légion dans le passé, où des cadres probes, intègres se sont retrouvés derrière les barreaux sur la base de dossiers faux montés de toutes pièces. Des pratiques qui ont causé un énorme préjudice à l'économie nationale, en privant le pays d'importants projets d'investissements et alimentant le

sentiment de "peur" qui avait gagné l'esprit des gestionnaires. Résultat des courses : roue du développement freinée et d'importants projets d'investissement abandonnés.

C'est d'ailleurs la motivation principale du recours à la centralisation du traitement des dossiers au niveau régional à travers le système des pôles judiciaires spécialisés à Oran, Constantine et Annaba. Cette décision prise lors du dernier conseil des ministres s'inscrit dans cette nouvelle démarche visant à instaurer plus de rigueur et d'équité dans le traitement des différents dossiers, loin des pressions exercées localement.

De ce fait, le communiqué du conseil des ministres apporte une réponse aux interrogations des acteurs locaux en exigeant que cette nouvelle loi contienne "une précision sur la protection

des responsables locaux probes" et définisse "en ses articles les catégories de responsables locaux et de gestionnaires d'entreprises", lit-on dans le document.

Cette mesure vient donc pour compléter les mesures prises dans ce sens, dans le cadre de la loi sur la dépenalisation de l'acte de gestion, pour adapter les dispositions procédurales des lois à la réalité économique du pays. Une manière de permettre aux acteurs locaux honnêtes d'assumer leurs responsabilités sans crainte de poursuites judiciaires, devenues un obstacle dans la prise d'initiative permettant de faire la différence entre les actes de gestion qui s'inscrivent dans le cadre de la "mauvaise appréciation" et ceux de détournement "délibéré" dont le but est de réaliser des intérêts personnels ou pour d'autres intérêts. **A. B.**



LE MAE RAPPELLE LA CANDIDATURE DU PAYS AU CONSEIL DE SÉCURITÉ DE L'ONU À L'OCCASION DU 60^e ANNIVERSAIRE DE L'UA

L'Algérie s'engage à porter la voix de l'Afrique

Le ministre des affaires étrangères Ahmed Attaf a plaidé encore une fois, hier à Alger, la cause sahraouie en indiquant que "l'Afrique ne pourra tourner la dernière page de l'histoire du colonialisme qu'en permettant au peuple sahraoui d'exercer son droit inaliénable et imprescriptible à l'autodétermination".

PAR DJILALI B.

"NOUS NOUS devons de ne pas oublier que nos sœurs et nos frères dans la dernière colonie d'Afrique, au Sahara occidental précisément, attendent notre soutien pour pouvoir exercer leur droit inaliénable et imprescriptible à l'autodétermination", a souligné M. Attaf dans son discours à l'occasion de la célébration de la journée de l'Afrique. Il a ajouté que "le peuple sahraoui, aspirant à la libération et à l'émancipation, comme tous les autres peuples africains qui l'ont précédé dans l'accession à la liberté et à l'indépendance, nous appelle à l'aide, et nous n'avons pas le droit d'ignorer cet appel".

Il a précisé que "c'est un peuple qui réclame de l'aide pour mettre fin à l'injustice, à l'oppression et à la domination dont il est victime, et nous n'avons pas le droit de ne pas lui prêter la main forte qu'il attend de nous".

M. Attaf a par ailleurs évoqué la crise au Soudan et a appelé à "ne pas négliger la souffrance des Soudanais à la suite de la crise qui frappe ce pays frère, depuis plus d'un mois, une crise qui a coûté la vie à des centaines d'innocents et déplacé des cen-

taines de milliers de civils sans défense, en plus des signes d'une catastrophe humanitaire imminente et du danger qui se profile à l'horizon sombre d'une autre division du Soudan". Le ministre a indiqué que "l'Algérie appelle à redoubler d'effort et à coordonner les initiatives de tous les acteurs internationaux et régionaux afin d'aider à faire sortir le Soudan de la spirale de la violence, de la division et des combats qui l'affligent", pour mettre fin à cette situation dramatique.

Par ailleurs, M. Attaf a affirmé que l'Algérie demeurera un acteur actif et une partie intégrante de l'effort collectif africain visant à relever les défis du développement économique et à concrétiser la vision ambitieuse que nous avons élaborée ensemble dans le cadre de l'agenda de l'UA, connu sous le nom d'"agenda 2063".

Ce qui explique, a souligné le ministre, les efforts de développement économique de l'Algérie orientés vers le continent. Il évoquera à ce sujet des projets supervisés par l'agence algérienne de coopération internationale pour la solidarité et le développement, dotée d'une enveloppe d'un milliard de dollars. Il a rappelé également les mêmes efforts que l'Algérie a déployés pour la paix et la stabilité au Mali à travers la médiation



internationale pour le suivi de l'accord d'Alger.

Mettre fin à une injustice historique

Le chef de la diplomatie algérienne a enfin évoqué dans son allocution la candidature de l'Algérie pour le siège de membre non permanent au conseil de sécurité de l'ONU, en précisant que c'est une occasion qui se présente pour porter haut la voix de l'Afrique, défendre ses intérêts et plaider ses préoccupations. La candidature de l'Algérie à ce siège, pour la période 2024-2025, dont l'élection de l'assemblée générale de l'Onu se tiendra le 6 juin prochain, s'inscrit, selon le ministre, "dans le cadre de son engagement à contribuer, en tant qu'acteur

influent, à la prise en charge des défis internationaux". Et preuve de cette nécessité, M. Attaf a rappelé "l'injustice historique subie par notre continent, qui demeure, à ce jour, le seul à ne pas être représenté dans la catégorie des membres permanents, et celui qui est le moins représenté dans celle des membres non permanents", dit-il, en assurant que "l'Algérie s'engage à poursuivre sa contribution pour resserrer les rangs africains au sein de cette instance et assurer une défense plus efficace des aspirations légitimes du continent". M. Attaf a enfin appelé les pays du continent à "resserrer les rangs et parler d'une seule voix pour peser de tout notre poids dans les différentes enceintes internationales".

D. B.

APRÈS SA DÉBÂCLE AUX ÉLECTIONS LOCALES, IL DISSOUT LE PARLEMENT ET ANNONCE DES LÉGISLATIVES ANTICIPÉES

Sanchez joue ses dernières cartes

PAR AMAR R.

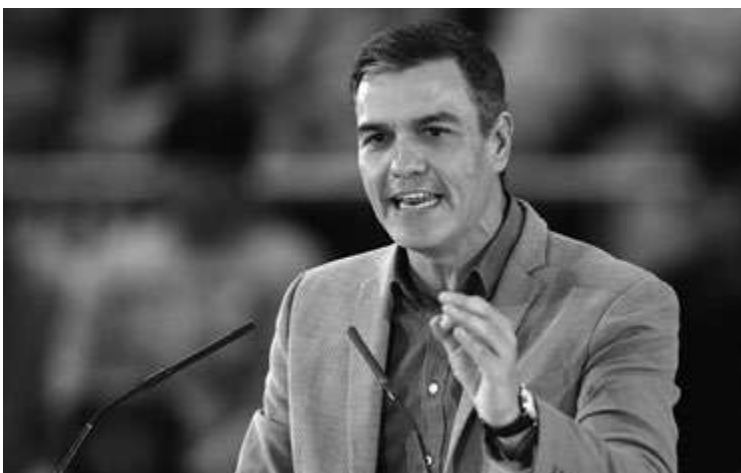
Le parti socialiste espagnol dirigé par le premier ministre Pedro Sanchez a concédé une défaite aux élections locales, devant les formations du parti populaire (droite) d'Alberto Nuñez Feijoo, et Vox d'extrême droite. Il s'agit, certes, d'un coup dur pour la gauche qui est battue à plate couture y compris dans ses propres bastions, mais les conséquences de ce recul des socialistes sont aussi ressenties au-delà même des frontières espagnoles, jusqu'au royaume chérifien qui pourrait ainsi perdre un allié de taille à sa thèse expansionniste sur le Sahara occidental. En fait, le verdict des urnes est en partie le résultat de la mini-crise qui secoue le gouvernement Sanchez depuis le revirement de la position à l'égard du conflit sahraoui. En s'alignant sur le plan d'autonomie présenté depuis 2007 par le régime du makhzen, qu'il a couvert de superlatifs, son revirement, qui a étonné plus d'un, a, de prime abord, suscité la colère d'Alger qui a décidé la suspension du traité de paix, d'amitié et de bon voisinage avec l'Espagne. Aussi, le chef de l'exécutif et non moins chef de file du

parti socialiste (PSOE) est soumis au feu des critiques de la classe politique espagnole, au sein même de sa propre coalition gouvernementale, de la part de Podemos, du parti populaire (droite) et Vox (extrême droite).

Le parti populaire de Feijoo Nuñez a interpellé à plusieurs reprises Sanchez au parlement, le sommant de s'expliquer au sujet de l'abandon de la traditionnelle position de l'Espagne à l'égard de la question du Sahara occidental et l'accusant d'établir des relations avec le Maroc au détriment de l'Algérie, et de mettre en danger les importations espagnoles de gaz algérien.

La réaction du parti nationaliste d'extrême droite Vox, qui était toute aussi forte contre le gouvernement et le Maroc, en raison de sa position sur le Sahara occidental, a fait gagner des points au parti qui a également remporté un grand succès lors des récentes élections.

S'exprimant dans la foulée de sa victoire, le chef du parti populaire de droite, Alberto Nuñez Feijoo, qui a remporté plus de sept millions de voix (31,52%) a déclaré hier : "Nous avons remporté une nette victoire, et l'Espagne a fait ses premiers pas vers une nouvelle ère politique."



Le makhzen en passe de perdre son allié

Pour sa part, Sanchez qui appréhende une totale déroute a opté pour la tenue d'élections législatives anticipées, le 23 juillet prochain, certainement pour empêcher une coalition des partis de l'opposition en prévision de ces échéances électorales, mais sans doute aussi pour ressouder la gauche autour de son parti.

Au cours d'une allocution télévisée, Pedro Sanchez a annoncé avoir communiqué au roi Felipe VI, le chef de l'État, sa "décision de (...) dissoudre le parlement et de procéder à la convocation d'élections générales" qui se tiendront "dimanche 23 juillet", soit durant le semestre de présidence espagnole du conseil européen, qui commencera le 1er juillet.

"J'ai pris cette décision à la vue des résultats des élections d'hier [dimanche]", a dit Pedro Sanchez, la mine grave, depuis le palais de la Moncloa, siège du gouvernement espagnol. "En tant que président du gouvernement et secrétaire du parti socialiste, j'assume les résultats et je pense qu'il est nécessaire de donner une réponse et de soumettre notre mandat démocratique à la volonté popu-

laire", a-t-il ajouté.

En vérité, la victoire du parti populaire et de Vox lors des régionales et des municipales de dimanche a besoin de confirmation lors des législatives et présidentielles du 23 juillet prochain, pour confirmer la défiance des Espagnols à l'égard de la politique suivie jusque-là par Madrid. Ce qui pourrait être fatal non seulement pour la carrière politique personnelle de Pedro Sanchez, qui en perdant face à ses concurrents céderait la place à un gouvernement qui romprait avec le soutien incompréhensible pour le commun des Espagnols à la proposition marocaine sur le Sahara occidental, et pourrait aussi reprendre des relations normales avec l'Algérie. Appréhendant justement ce scénario, où il devrait perdre son principal allié européen, le régime du makhzen ne s'est guère offusqué d'interférer dans les élections espagnoles, pour avoir tenté la fraude dans les élections à Melilla et aussi appelé les Espagnols d'origine marocaine à accorder leurs voix au PSOE, parti de Sanchez, pour les besoins de la cause.

A. R.

MERAD ET KRIKOU AU CHEVET DES VICTIMES DES INTEMPÉRIES

L'opération de relogement prévue «pour aujourd'hui»

Décidée dimanche par le président de la République lors d'une réunion du conseil des ministres, l'opération de relogement des sinistrés des dernières intempéries est prévue pour aujourd'hui, d'après le ministre de l'intérieur et des collectivités locales Brahim Merad.

PAR ASSIA T.

CETTE MESURE, dont le délai d'application a été fixé à 48 heures, concernera dans une première étape les personnes victimes de lourdes pertes. "Nous allons commencer par les personnes dont le domicile a été complètement détruit", a précisé M. Merad lors d'une visite effectuée dans la wilaya de Tipaza pour s'enquérir de l'ampleur des dégâts causés par les averses. Ceux ayant enregistré "des affaissements bénéficieront des aides de l'Etat", a ajouté le ministre, qui a assuré que "toutes les victimes ont été recensées et inscrites".

Le ministre de l'intérieur a affirmé "la poursuite des efforts du gouvernement et des collectivités locales et leur détermination en vue de l'amélioration des conditions de scolarité des élèves, parallèlement à la protection des citoyens et des biens".

De son côté, la ministre de la solidarité Kaouther Krikou, présente également sur les lieux les plus touchés par la catastrophe, a exprimé sa "solidarité avec les victimes

des inondations enregistrées dans la région et d'autres parties du pays". Selon Mme Krikou, les premières mesures prises à l'égard de cette situation consistaient à la constitution d'une "cellule de prise en charge psychologique et sociale aux nécessaires". Une démarche qui a été appliquée "depuis le premier jour", a-t-elle fait savoir en compagnie de M. Merad. Et d'assurer qu'"un suivi personnel est effectué sur la question des aides d'urgences décidées au profit des personnes sinistrées".

Recensement des bateaux endommagés

En marge de leur visite dans la wilaya de Tipaza, les deux ministres ont rendu visite à la famille endeuillée par la mort de leur petit garçon afin de lui transmettre les condoléances du président de la République. L'enfant Bouazza Mohamed Abderaouf, âgé de 9 ans, a succombé à ses blessures causées par l'effondrement d'un mur d'un stade de proximité dans la commune de Khemisti. Le port situé dans cette commune n'a, rap-



pelons-le, pas échappé aux intempéries. Une évaluation préliminaire de dégâts a été effectuée la semaine dernière par les services d'Ahmed Badani, qui s'était rendu sur place. D'après Fateh Benkhelifa, responsable au ministère de la pêche et de la production halieutique, "une commission locale supervisée par le wali de Tipaza a été mise en place afin de procéder au recensement de tous les bateaux endommagés du fait des intempéries". "Celle-ci a également pour mission de recenser tous les équipements et les professionnels au niveau du port de

Khemisti et du lieu d'accostage de la commune de Fouka", a annoncé Benkhelifa lors de son passage sur les ondes de la Chaîne 1, avant de souligner que "la commission est chargée également de définir les critères du bénéfice des allocations décidées au profit des marins pêcheurs".

Selon le même responsable, le taux d'avancement de l'opération de recensement communiqué hier avait dépassé 60%. Celle-ci sera "achevée dans les plus brefs délais", a conclu le responsable au département d'Ahmed Badani. **A. T.**

Air Algérie : ouverture des plis pour l'acquisition de 10 aéronefs

La compagnie aérienne nationale Air Algérie a procédé, hier à Alger, à l'ouverture des plis des offres relatives à la consultation internationale lancée pour l'acquisition de 10 aéronefs. L'ouverture des plis s'est déroulée au siège de la direction générale d'Air Algérie, en présence des membres de la commission chargée de cette opération, du chef de ce projet au niveau de la compagnie, de sa responsable juridique et d'un huis-sier de justice.

La consultation internationale ayant pour objet l'acquisition de six avions gros porteurs (quatre aéronefs A330-200/300 GE et deux A330-900), ainsi que quatre autres avions moyens porteurs (deux aéronefs B737-800 et deux B737-9 Max) a été lancée dans le cadre de la mise en œuvre de la décision du président de la République relative au renforcement de la flotte aérienne d'Air Algérie. La compagnie avait prolongé, jusqu'au 29 mai, le délai de réception des offres fixé initialement au 22 mai. L'ouverture des plis sera suivie "dans une dizaine de jours de l'évaluation des offres qui sera confiée à une commis-

sion compétente", ont précisé des responsables d'Air Algérie en marge de la cérémonie d'ouverture des plis, ajoutant qu'"une commission de négociation prendra par la suite le relais dans la perspective de finaliser l'opération". Selon la même source, "quatre aéronefs devraient être réceptionnés, dans le cadre de cette opération, au cours du dernier trimestre de l'année en cours (2023), alors que les six autres avions devraient être livrés durant le premier semestre de l'année 2024, selon le planning établi par Air Algérie". L'acquisition de ces 10 aéronefs représente la deuxième phase du plan d'Air Algérie pour renforcer sa flotte, après le lancement de

l'opération d'acquisition de 15 aéronefs, dont le marché a été attribué provisoirement aux constructeurs aéronautiques Boeing et Airbus. Le marché des moyens porteurs (huit avions) a été attribué à l'américain Boeing, tandis que celui des gros porteurs (sept avions) a été attribué à l'euro-péen Airbus. Dans ce cadre, Air Algérie avait signé le 17 mai un contrat avec le constructeur américain Boeing pour l'acquisition de ses huit avions moyens porteurs, dont les premières livraisons devraient avoir lieu en 2027. Le contrat avec Airbus pour l'acquisition des sept autres avions devrait être signé "prochainement", selon les responsables d'Air Algérie.



STATUE DE L'ÉMIR ABDELKDAER À ORAN

Chanegriha salue la décision de Tebboune

Le général d'armée Saïd Chanegriha, chef d'état-major de l'armée nationale populaire (ANP), a entamé hier une visite de travail et d'inspection au niveau de la 2^e région militaire à Oran, indique un communiqué du ministère de la défense nationale. Le général d'armée a procédé, en présence du commandant de la 2^e RM, à l'inauguration du nouveau siège de l'état-major de la région, et "s'est enquis de près de ses annexes et infrastructures qui sont dotées de tous les moyens et ressources, susceptibles de permettre aux cadres et personnels d'accomplir parfaitement leurs missions vitales". Lors de sa rencontre avec les cadres et les personnels de la 2^e RM, le général d'armée a prononcé une allocution d'orientation suivie par visioconférence par l'ensemble des unités de la région, dans laquelle il a souligné que la "rigueur et l'efficacité de l'ANP, ces dernières années, seront de nature à lui permettre de conserver le legs des chouhada, de préserver la sécurité, la stabilité et l'indépendance du pays et de protéger son unité territoriale et populaire", ajoute le communiqué. Le général d'armée a, par ailleurs, salué la décision du président de la République d'allouer une enveloppe budgétaire pour ériger une statue qui immortalise la mémoire et l'histoire de l'émir Abdelkader, en tant que symbole de la résistance populaire algérienne contre les forces de la colonisation et



la tyrannie, ajoute le communiqué. "A l'occasion du 140^e anniversaire du décès de l'émir Abdelkader ben Mohiedine - que Dieu ait son âme - célébré le 26 mai, je salue la décision de monsieur le président de la République, chef suprême des forces armées, ministre de la défense nationale, d'allouer une enveloppe budgétaire pour ériger une statue qui immortalise la mémoire et l'histoire de ce grand héros dont la personnalité et les grandes réalisations demeurent l'objet de reconnaissance, de gratitude et de fierté de tout le peuple algérien, voire même le monde entier, en étant un symbole de la résistance populaire algérienne contre les forces de la colonisation et la tyrannie, et un homme qui a dédié sa vie à faire prévaloir la justice et à servir sa nation l'Algérie", a-t-il affirmé. Le général d'armée a ajouté que "cette sage décision dénote des valeurs de dévouement qui caractérisent toujours notre peuple, et s'ancrent dans les traditions de notre grande nation avec ses héros, afin de demeurer à jamais le témoin de la grandeur de leurs réalisations".

LES RESPONSABLES DE STELLANTIS LANCENT UN APPEL AUX ÉQUIPEMENTIERS ITALIENS

«Venez avec nous en Algérie»

Le patron de Fiat a lancé, hier à Turin, un appel aux équipementiers de la région piémontaise pour s'implanter en Algérie où le constructeur italien a entamé, en novembre 2022, la construction d'une usine automobile.

PAR BRAHIM AZIEZ

"VENEZ avec nous en Algérie", lançait Olivier François, PDG de Fiat et Global CMO de Stellantis, à l'endroit des équipementiers italiens qui prenaient part au forum économique sur les perspectives de développement de l'industrie automobile en Algérie. Repris par la Repubblica, il ajoutait, lors de son intervention, que "Fiat sera la première marque à reprendre la production en Algérie". Passant en revue le potentiel de l'Algérie, qu'il s'agisse de marché automobile ou d'opportunité de réussite, le premier responsable de Fiat indiquera que le projet d'usine Fiat en Algérie s'est concrétisé grâce à un partenariat étroit avec les autorités algériennes, lesquelles ont fortement souhaité une marque aux racines italiennes et à la pertinence mondiale.

"D'ici la fin de l'année, la production reprendra à l'usine de Tafraoui qui atteindra une capacité de production de 90 000 unités en 3 ans", leur affirmera-t-il en précisant que "le premier modèle à sortir d'usine sera la 500, la voiture qui représente certainement Fiat mieux que toute autre voiture au monde".

C'est l'icône de l'Italie, à ses yeux. Mais il était essentiel, selon lui, de faire connaître, durant cette phase, les opportunités commerciales liées à ce projet pour l'Italie. Et pour les promouvoir, Fiat veut précisément témoigner et impliquer l'excellence des composants italiens dès le début".

Valentino Valentini : «Nous voulons élargir le champ de notre collaboration avec l'Algérie»

De son côté, le vice-ministre des affaires et du made in Italy, Valentino Valentini, expliquera aux présents que "dans les relations avec l'Algérie, en tant que gouvernement, nous voulons élargir le champ de notre collaboration traditionnelle et durable grâce à un partenariat solide, qui nous permet d'exploiter pleinement le potentiel de croissance et de construire des ponts entre les rives de la Méditerranée". Il estimera qu'ainsi "cela stabilisera une région stratégique pour l'Italie et l'Europe".

Le vice-ministre des affaires et du made in Italy ajoutera que le gouvernement auquel il appartient, avec le plan Mattei, vise également à faire de l'Italie une porte d'entrée privilégiée et un hub de distribution d'énergie, dans un moment difficile au niveau mondial en raison de la crise provoquée par le conflit ukrainien, et rendue plus complexe par la transition en cours sur le plan environnemental et technologique. "Un objectif qui peut être atteint grâce à notre relation stratégique avec l'Algérie", avouera-t-il.

Un aveu partagé par le ministre algérien de l'industrie et de la production pharmaceutique, Ali Aoun, qui enchaînera en relevant que "le projet d'investissement de Fiat est une opportunité de renforcer la produc-



tion interne de composants automobiles. Nous encourageons vivement les opérateurs italiens à investir massivement en Algérie avec leur expérience et leur savoir-faire".

Paolo Scudieri : «Saisir ces opportunités d'investissement»

Le président la puissante association nationale de la chaîne industrielle italienne (Anfia), Paolo Scudieri, indiquera de son côté que "les opportunités d'investissement qui se présentent aujourd'hui pour nos entreprises, orientées vers une logique de local à local, sont une occasion à saisir dans un territoire qui voit fleurir de nouvelles perspectives de développement industriel, et qui

continuera certainement à attirer de nouvelles opérations d'investissement par des acteurs mondiaux dans les années à venir". Un point crucial, sachant que l'Algérie a l'ambition de lancer une véritable industrie automobile et cherche à densifier son tissu industriel ; le terrain reste, en quelque sorte, vierge pour les entreprises italiennes qui disposent d'une certaine expertise et d'un savoir-faire reconnu en la matière. Un point que ne manquera pas de mettre en relief le président de l'Anfia qui dira : "Les entreprises italiennes qui revendiquent l'excellence de fabrication liée au secteur des moteurs pourront continuer à étaler leurs compétences ici, et en même temps continuer à investir dans les nouvelles technologies et les systèmes de carburant." **B.A.**

BENSAÂD, SG DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

«L'Algérie sera bientôt un pays exportateur des produits alimentaires»

Le secrétaire général du ministère de l'agriculture et du développement rural, Hamid Bensaâd, a parlé de la stratégie adoptée par l'Etat et les responsables du secteur pour atteindre l'autosuffisance alimentaire. A ce sujet, il a déclaré : "En Algérie, il faut savoir que tous les légumes sont produits dans nos champs avec une main-d'œuvre 100% locale. Le taux de couverture des besoins alimentaires à partir de la production nationale a atteint plus de 75%. Nous ne sommes pas loin d'atteindre l'autosuffisance. Si nous restons sur cette lancée, nous pourrions même exporter nos produits dans un futur proche. Nous serons bientôt un pays qui exportera tous les produits alimentaires."

M. Bensaâd a, par la suite, enchaîné : "Il faut savoir aussi que nous sommes le seul pays au monde où nous consommons la pomme de terre fraîche pendant douze mois. Avec les responsables du ministère du commerce, on a même étudié la possibilité d'ex-

porter la pomme de terre à l'avenir tout comme l'ail. Par le passé, on importait cet aliment, mais aujourd'hui nous avons atteint l'autosuffisance. Il y a même 30.000 t qui seront exportés."

«Plus de 7000 souches ont été récupérées en attendant que d'autres soient ramenées de l'étranger»

Hamid Bensaâd, qui était l'in-



tivité de la radio nationale, a parlé de l'importance de la banque de semences : "La banque nationale des gènes sera inaugurée le 5 juillet. Plus de 7000 souches ont été récupérées des différentes régions du pays, de l'ouest, de l'est, du nord et du sud bien sûr. D'autres souches seront ramenées d'autres pays. Un travail est en train de se faire pour que cette banque de semences soit développée de la meilleure des manières." Cette banque a une capacité de

conservation de 80.000 souches, avait révélé le ministre Abdelhafid Henni lors d'une précédente sortie médiatique. Elle aura pour objectif de renforcer la sécurité alimentaire de l'Algérie.

A propos des terres agricoles basées dans le Sud, Bensaâd a fait part des ambitions de l'Etat : "Les changements climatiques et la sécheresse qui touchent les régions du Nord nous ont poussés à revoir notre stratégie et nous tourner vers le Sud où il y a de l'eau souterraine. Si nous atteignons un million d'hectares de terres cultivées d'ici la fin de l'année, nous pourrions hausser nos productions dans le secteur de l'agriculture. Il faut savoir aussi que 50, voire 60% des semences que nous utiliserons l'année prochaine proviendront du Sud."

«Des commissions évaluent les pertes des agriculteurs pour les dédommager»

A cause de la sécheresse mais aussi des fortes chutes de pluie

enregistrées ces derniers jours, plusieurs agriculteurs ont été victimes de grosses pertes. Pour les accompagner et leur permettre de repartir du bon pied, le président de la République a donné des instructions pour qu'ils soient dédommagés. A propos de cette opération, le SG du ministère de l'agriculture a dit : "Depuis quelques jours, les membres des commissions chargées d'évaluer la situation, de recensement des agriculteurs sinistrés par la sécheresse observée dans certaines wilayas depuis le mois de mars passé et de s'enquérir des dégâts occasionnés par les récentes inondations travaillent sur le terrain pour appliquer les directives du président de la République. Si tout se passe comme prévu, ils seront indemnisés dans les plus brefs délais." De tels propos ne devront que réjouir et rassurer ceux qui ont été touchés par les dernières intempéries dans plusieurs wilayas, notamment dans le Centre et l'Est.

A.C.

Cnep : 991 milliards DA de crédits accordés en 2022

La caisse nationale d'épargne et de prévoyance (Cnep-Banque) a accordé pour 991 milliards DA de crédits en 2022, en hausse de 8,3% par rapport à 2021, destinés essentiellement au financement des projets et des crédits immobiliers aux particuliers.

SELON les données de la banque, les crédits immobiliers aux particuliers viennent en tête avec 611 milliards DA, soit une hausse de 8,7% par rapport à 2021 (557 milliards DA). D'autre part, les crédits syndiqués (crédits en partenariat avec d'autres banques) sont passés de près de 188 milliards DA en 2021 à plus de 219 milliards DA en 2022 (+14%).

Les crédits accordés aux promoteurs immobiliers ont atteint 123 milliards DA, contre 2,2 milliards DA pour les crédits de location, 850 millions DA pour les crédits automobiles, 326 millions DA pour les crédits location-habitation et 28 millions DA pour les prêts personnels. Selon les mêmes données, les crédits d'exploitation se sont élevés à plus de 685 millions DA, contre près de 788 millions DA d'autres crédits réunis et près de 1,2 milliard DA en 2021. La durée de traitement des dossiers de crédits est fixée entre 2 et 30 jours, affirme Cnep-banque, soulignant qu'"un projet de numérisation du traitement des demandes



de crédits" est en cours pour améliorer le service. La banque, dont le capital social est estimé à 46 milliards DA, a réussi à augmenter le produit net bancaire (PNB) de près de 40 milliards DA en 2021 à près de 42 milliards DA en 2022 (+4,49%). Quant au résultat net, il est passé de

près de 5,4 milliards DA en 2021, à plus de 10 milliards DA en 2022 (+48%). Un total de 96.914 nouveaux comptes ont été ouverts l'année dernière auprès de la banque, portant ainsi le nombre global à près de 9,2 millions de comptes.

50 exposants au salon du recyclage et de traitement des déchets «Recycling Expo»

Une cinquantaine d'exposants prennent part à la 3^e édition du Salon du recyclage, traitement des déchets, énergies renouvelables, développement de l'économie verte, préservation des ressources naturelles et la protection de l'environnement "Recycling Expo" ouverte hier au centre des conventions d'Oran. Le salon, qui a lieu du 29 mai au 1er juin 2023, regroupe des représentants d'établissements étatiques impliqués dans le secteur de la gestion des déchets, comme l'Epic CET (centre d'enfouissement technique) d'Oran et l'Epic de gestion du marché de gros des fruits et légumes d'El-Kerma, ainsi que des opérateurs économiques publics et privés, a-t-on appris des organisateurs du salon en marge de son ouverture effectuée en présence du directeur local de l'industrie Farid Djallah. Cette manifestation entend regrouper les professionnels de l'environnement désirant s'investir et investir dans le domaine du recyclage et de la valorisation des déchets, ont souligné les organisateurs, ajoutant qu'il

s'agit de réunir les opérateurs économiques et les établissements étatiques dans un même espace pour tenter de trouver des partenariats dans le domaine de l'optimisation des déchets ménagers et industriels. Cette 3^e édition du salon prévoit des rencontres et forums visant à sensibiliser et encourager les citoyens et les professionnels à l'importance de réduire et optimiser la récupération des déchets ménagers et industriels sur l'économie de la matière première et la protection de l'environnement, a-t-on ajouté. Un riche programme de conférences est prévu en marge de l'exposition sur différentes thématiques, tournant autour du recyclage et la récupération des déchets, comme "les perspectives de l'économie circulaire en Algérie", "les PME algériennes et l'économie circulaire: opportunités et défis", "rôle des PME algériennes dans une transition économique durable", "l'économie circulaire et la valorisation des déchets industriels comme levier de compétitivité pour les PME algériennes" entre autres.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BOUMERDES
DAIRA DE BOUDOUAOU
COMMUNE DE BOUDOUAOU
N° .1902.../2023

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire

NIF : 41000200003509701001

En application des dispositions des articles 65 paragraphe 02 de décret présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public

- Selon l'appel d'offres national ouvert avec exigence capacités minimales N° 01/2023 paru dans le quotidien national ASWAT et L'Algérie Aujourd'hui du 30/01/2023 et BOMOP.
- Selon le pv de la commission d'ouverture et d'évaluation des offres (Ouverture) du 13/02/2023
- Selon le pv de la commission d'ouverture et d'évaluation des offres (Evaluation) du 23/03/2023

Le chargé de gestion de la commune de Boudouaou informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres national ouvert avec exigence capacités minimales N° 01/2023 pour la réalisation du projet suivant :

-Etude et réalisation et équipement d'un groupe scolaire type "B" en remplacement du préfabriqué à l'école HLAIMIA à Boudouaou (partie réalisation) - (tranche ferme /tranche conditionnelle)

Le marché est attribué provisoirement comme suit :

INTITULE DU PROJET	ENTREPRISE	NOTE TECHNIQUE	MONTANT SOUMISSION	DELAI DE REALISATION	OBS
Etude, réalisation et équipement d'un groupe scolaire type 'B' en remplacement du préfabriqué à l'école HLAIMIA à Boudouaou (partie réalisation) Tranche ferme Tranche conditionnelle	ETB/TCE BOUZENOURA ABDELMALEK	85 Pts	Montant global 107 574 786.20 DA	Tranche ferme 06 mois	Qualifié techniquement et présentant l'offre financière la moins distante
			Tranche ferme 84 959 121.80 DA	Tranche conditionnelle 06 mois	
			Tranche conditionnelle 22 615 664.40 DA		

Les soumissionnaires qui souhaitent prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leur soumission sont invités à se rapprocher au niveau du siège de la commune de Boudouaou (bureau de marchés publics) au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché.

Le soumissionnaire qui conteste le résultat peut introduire un recours auprès de la commission communale des marchés publics de Boudouaou dans un délai de dix (10) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché selon l'article 82 du décret présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Le ministre de la santé reçoit une directrice régionale de l'Unicef

Le ministre de la santé Abdelhak Saihi a reçu, hier à Alger, la directrice régionale du fonds des nations unies pour l'enfance (Unicef) pour la région du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord (Mena), M^{me} Adele Khodr, et la délégation l'accompagnant, avec laquelle il a examiné les moyens de renforcement de la coopération entre l'Algérie et l'Unicef. Dans une déclaration à la presse au terme de la rencontre, M. Saihi a indiqué que les discussions avaient constitué "une occasion pour échanger les vues sur les mécanismes de coopération dans les domaines liés à la vaccination, notamment des enfants et la nutrition infantile, mais également le domaine de la communication et la nécessité d'effectuer un travail concerté afin de prendre en charge les besoins des enfants en général, notamment suite aux lacunes perçues du

fait de la crise de Covid-19". La rencontre a également permis "d'identifier une série de cadres qui pourraient constituer à l'avenir des champs de collaboration bilatéraux", a ajouté le ministre, faisant remarquer que son département "se focalise sur les volets préventifs et curatifs". De son côté, M^{me} Khodr a expliqué que sa visite en Algérie lui avait permis de relever "plusieurs aspects positifs", saluant, par la même, les efforts déployés par l'Algérie en faveur des personnes handicapées, particulièrement sur les plans sanitaire et éducatif. Dans le même contexte, la responsable onusienne a évoqué le programme de coopération bilatérale (2023-2027) Algérie-Unicef, indiquant qu'il comportait "de nombreux points importants, liés notamment à la santé de la mère et de l'enfant".

Colloque international sur l'expérience algérienne en matière de déminage

Un colloque international sur l'expérience algérienne en matière de déminage sera organisé aujourd'hui à Alger, dans le cadre des festivités célébrant le 60^e anniversaire de la fête de l'indépendance et des activités de la commission ministérielle mixte de suivi de la mise en œuvre de la convention d'Ottawa sur l'interdiction des mines.

Organisé sous le thème "Pour une Afrique sûre, l'expérience algérienne pionnière en matière de lutte contre les mines antipersonnel" à l'initiative du ministère des moudjahidine et des ayants droit, en coordination avec le ministère de la défense nationale et le ministère des affaires étrangères et de la communauté nationale à l'étranger, au centre international de

conférences (CIC) Abdelatif-Rahal, ce colloque de deux jours vise à mettre en lumière les dégâts et séquelles des mines posées durant l'ère coloniale et à présenter les expériences des pays africains en matière de déminage. Outre l'importance de coopérer face aux dangers des mines dans le cadre de l'action africaine commune, le colloque constituera une opportunité pour mettre en exergue l'expérience algérienne en matière d'interdiction des mines ainsi que ses efforts pour le déminage des zones minées et la fourniture des moyens humains et matériels nécessaires pour la prise en charge des victimes de ces explosifs. L'Algérie a hérité de 11 millions de mines posées par le colonisateur français le long des lignes Challe et Morice.

Tizi Ouzou : relance du projet du gazoduc Sidi Ayad-Fréha

LE PROJET de réalisation d'un gazoduc de diamètre 16 pouces entre Sidi Ayad (Béjaïa) et Fréha (Tizi Ouzou), à l'arrêt depuis 2020, a été relancé dimanche, a-t-on appris auprès des services de la wilaya. Ce projet, dont les travaux étaient bloqués suite à des oppositions de riverains au passage des conduites de gaz, permettra de transporter cette énergie vers les trois communes de la wilaya de Tizi Ouzou, non encore raccordées au réseau de gaz naturel, à savoir Zekri, Akerrou et Aït Chafaa et qui ne bénéficient pas encore de cette énergie, a-t-on souligné.

Après la levée des oppositions, l'entreprise chargée de la réalisation a entamé les travaux dimanche, a-t-on ajouté, soulignant que tous les moyens humains et matériels ont été mobilisés pour la relance du projet. "La relance des travaux intervient suite aux efforts du wali Djilali Doumi pour lever les oppositions en vue de la concrétisation du projet dans les meilleurs délais", a-t-on souligné louant à l'occasion "la contribution active" de l'APC de Azazga dans cette démarche et saluant les citoyens pour leur compréhension. D'une longueur totale de 51,8 km, dont



36,5 km dans la wilaya de Tizi Ouzou (le reste étant dans la wilaya de Béjaïa), le gazoduc permettra de réaliser le bouclage des réseaux de transport de gaz de ces deux wilayas, a rappelé la même source. Dans la wilaya de Tizi Ouzou, le gazoduc traversera les communes de Fréha, Azazga, Aghribs, Yakouren, Akerrou, Aït Chafaa et Zekri.

Il permettra d'alimenter en gaz naturel environ 8.000 habitants répartis sur les trois communes ciblées par le projet, a-t-on signalé. Cette opération dotée d'une enveloppe initiale de près de 2,572 milliards DA a été rééva-

luée en 2019 pour atteindre le montant de plus de 4,698 milliards de DA, rappelle-t-on. Avec la réalisation de ce gazoduc, la totalité des 67 communes de la wilaya de Tizi Ouzou seront raccordées au réseau de gaz naturel, ce qui permettra d'améliorer de manière significative le taux d'alimentation de la wilaya en cette énergie, a-t-on appris auprès de la direction de distribution de l'électricité et du gaz. En plus du confort qu'apportera cette énergie aux familles, cet atout contribuera au développement économique de la région, selon la même institution.

Aïn Defla : ensemencement prochain de 70.000 alevins de tilapia rouge

Pas moins de 70.000 alevins de tilapia rouge seront ensemencés mi-juin dans la wilaya de Aïn Defla, dans le cadre du développement de l'aquaculture intégrée à l'agriculture, a-t-on appris hier auprès de la direction de la pêche et de l'aquaculture (DPA). Près de 70.000 alevins de tilapia rouge seront ensemencés au niveau de 9 exploitations agricoles disposant de grands bassins d'irrigation d'ici la mi-juin prochain, a indiqué le premier responsable du secteur, Abdelhakim Lazaar, soulignant que la première opération d'ensemencement a eu lieu dans la commune d'El-Attaf la semaine dernière avec un lâcher de 10.000 alevins de la même espèce de poisson. Le même responsable a ajouté que la stratégie mise en place par le secteur consistait d'abord à "sensibiliser les exploitants agricoles de la

wilaya dans le but de les faire adhérer au projet de développement de l'aquaculture intégrée à l'agriculture", affirmant qu'une trentaine d'exploitations agricoles ont été visitées ces dernières semaines. "Nous avons constaté que les exploitations agricoles disposaient de grands bassins d'irrigation, lesquels constituent pour nous un atout et un potentiel à exploiter et pouvant contribuer à l'augmentation de la production locale et nationale", a indiqué M. Lazaar. Pour ce qui est du choix du tilapia rouge, il a souligné qu'il s'agit d'une espèce à une "grande valeur commerciale" qui a suscité beaucoup d'intérêt, à la fois chez le consommateur et l'éleveur, pour son prix de vente et pour sa croissance rapide, car, a-t-il dit, "elle est commercialisée au bout de six mois d'élevage".

Batna : protection et valorisation de 4 sites archéologiques

L'étude d'un plan de protection et de valorisation de quatre sites archéologiques sera prochainement lancée dans la wilaya de Batna, a-t-on appris hier du directeur de la culture et des arts, Abdelhak Benameur. Ce responsable a précisé que l'étude concerne les sites de Lambèse (Lambaesis), dans la commune de Tazoult, Tobna (Barika), Diana, (Zana El-Beïda) et Imedghassen (Boumia). Ces opérations "importantes", s'inscrivent dans le cadre de la protection, de la sauvegarde et de la préservation du patrimoine matériel et des sites archéologiques de la wilaya de Batna, en vue de l'optimisation de leur exploitation.

L'importance de ces sites

archéologiques et des monuments anciens qu'ils contiennent réside, selon M. Benameur, dans leur portée historique dès lors qu'ils remontent aux périodes numide, romaine et musulmane.

La wilaya de Batna constitue un véritable "musée à ciel ouvert" étant donné que plus de 750 sites archéologiques datant de diverses périodes historiques, et témoignant du passage de différentes civilisations, y sont inventoriés, a-t-on affirmé à la direction de la culture et des arts, faisant également état de la découverte récente de six emplacements d'art rupestre dans les régions de Taxlent, de N'gaous, de Tarchiouine, Mestaoua, Boumegueur et Bouzina.

In Guezzam : une étude en cours pour la création d'une ZET

Une étude technique pour la création d'une zone d'expansion touristique (ZET) à In Guezzam est en cours d'exécution dans le but d'ouvrir de nouvelles opportunités d'accès au foncier aux investisseurs, a-t-on appris hier de la direction locale du tourisme et de l'artisanat (DTA). S'étendant sur une superficie de 20 ha au niveau de la localité d'In Aradigh, au chef-lieu de wilaya, cette future ZET qui devrait être intégrée prochainement dans le plan d'aménagement touristique, permettra une fois opérationnelle d'accueillir des investissements susceptibles de booster la dynamique touristique dans la région, a affirmé le directeur du secteur, Mahdi Zidani.

La DTA s'engage, à ce titre, à attirer les porteurs de projets et les opérateurs économiques concernés, appelés à contribuer à l'exploitation des potentialités que recèle cette wilaya de l'extrême sud du pays, en donnant ainsi un nouveau souffle à l'activité touristique et au développement local, a-t-il souligné.

Pour combler le déficit en matière de structures touristiques et améliorer les capacités d'accueil, deux hôtels retenus dans le cadre de l'investissement privé, d'une

capacité de 45 et 116 lits, sont en cours de réalisation au chef-lieu de la wilaya, a ajouté M. Zidani. S'agissant de l'artisanat, la wilaya d'In Guezzam recense actuellement 340 artisans en plus de six associations activant dans différents métiers ayant pour objectif de valoriser le patrimoine culturel, matériel et immatériel de la région, entre autres, l'artisanat, l'art culinaire, les costumes traditionnels et les bijoux touareg en argent.

La wilaya d'In Guezzam regorge aussi de plusieurs sites touristiques et surtout les peintures et les gravures rupestres de la préhistoire, dispersées dans le sud de l'Ahaggar et Erg Kilian à l'est en passant par les localités de Ezzoua et Tassili Tin Aghrou à Tin Zouatin à l'ouest ainsi que la région In Ghechlan. Il s'agit en outre de nombreux sites archéologiques en quête de valorisation, à l'instar d'In Aradigh, In Toulouk et Birouten, situés à quelques encablures de la ville. Pour la promotion de la destination In Guezzam, la DTA mise sur la société civile dont les associations, populations locales et guides touristiques, pour s'intégrer notamment dans les activités d'inventaire et de collecte d'informations historiques sur les sites archéologiques de la région.



Médéa : six pôles d'intervention contre les incendies de forêt

Six pôles d'intervention ont été mis en place à Médéa dans le cadre du dispositif de lutte contre les incendies de forêt dotés de moyens de lutte adéquats, a-t-on appris hier auprès de la conservation locale des forêts. Selon le chef de service de protection du patrimoine forestier auprès de la conservation des forêts de la wilaya de Médéa, Ahmed Salem, six pôles d'intervention ont été ainsi mis en place à Médéa, Berrouaghia, Beni Slimane, Ksar El-Boukhari, Tablat et à Aïn Boucif couvrant chacun plusieurs communes exposées à des risques d'incendies de forêt ou de feux de récolte. La mise en place de ces pôles d'intervention a pour but, a souligné le même responsable, de "mieux organiser et encadrer" les opérations de lutte anti-incendie, la maîtrise "rapide" des départs de feu et "limiter" autant que possible des dégâts susceptibles d'être occasionnés par des incendies. Ce type d'organisation vise également à assurer une "meilleure coordination" entre les différentes parties impliquées dans la lutte contre les incendies de forêt, à savoir la protection civile, les collectivités locales et les comités de riverains, a

ajouté M. Salem. Il a fait part, dans le même contexte, de la mise en place de pas moins de 49 brigades de riverains des zones forestières, dont la mission est d'appuyer en cas de besoins les équipes d'intervention de la conservation des forêts et de la protection civile qui sont appelées à intervenir sur des foyers d'incendies situés à proximité de leurs lieux d'habitation. Des actions préventives ont été menées au niveau des zones forestières de Médéa dans le cadre du dispositif de lutte contre les incendies de forêt qui sera opérationnel à partir du 1er juin, a-t-il rappelé. Outre les opérations de nettoyage des abords de routes et l'exécution de travaux de labours autour des champs de céréales, une soixantaine de kilomètres de pistes forestières ont été ouvertes et plusieurs points de ravitaillement d'eau ont été réalisés à l'intérieur des massifs forestiers, a précisé M. Salem. Pas moins de 23 brigades d'intervention composées de 230 agents et cadres forestiers sont mobilisées pour la campagne de lutte anti-incendie, auxquels s'ajoutent 1000 agents communaux et des dizaines d'engins, a-t-il conclu.

Chlef : perturbation dans l'AEP dans 27 communes

Une perturbation dans l'alimentation en eau potable (AEP) est ressentie depuis hier au niveau de 27 communes de la wilaya de Chlef, alimentées à partir de la station de dessalement de l'eau de mer (SDEM) de Mainis de Tenès, en raison de travaux de maintenance périodiques programmés au niveau de cette station, a-t-on appris auprès de l'unité locale de l'Algérienne des eaux (ADE).

Pour garantir la continuité du service, les services de l'ADE s'emploient à l'exploitation optimale des capacités de la station d'épuration du barrage de Sidi Yakoub, et d'un nombre de puits souterrains, tout en procédant à une modification du programme de distribution. Le communiqué a rassuré, en outre, quant à la reprise de l'opération de production d'eau au niveau de cette SDEM et du retour de la situation à la normale, dès l'achèvement des travaux, dont la durée est fixée à trois jours. La SDEM de Mainis assure une production quotidienne d'au moins 200.000 m³ d'eau, au profit de 27 communes de la wilaya.



COUPE DU MONDE U20 (1/8 DE FINALE) Les sélections africaines connaissent leurs adversaires

Les trois sélections africaines en coupe du monde U20 de football de la FIFA 2023, à savoir la Gambie, la Tunisie et le Nigeria, sont fixées sur leurs adversaires en huitièmes de finale à l'issue de la phase de groupes de la compétition, terminée dimanche.

INVAINCUE, la Gambie a terminé en tête du groupe F pour passer en phase à élimination directe. Elle est attendue en huitième de finale par l'Uruguay qui a terminé deuxième du groupe E avec six points.

Les Flying Eagles du Nigeria se sont qualifiés pour les huitièmes de finale en tant que l'une des équipes classées meilleures troisièmes. Ils auront fort à faire contre les hôtes argentins, mercredi 31 mai 2023 à San Juan.

L'Argentine a réalisé un parcours sans faute, terminant en tête du groupe A. Malgré un duel qui s'annonce difficile, le sélectionneur nigérian Ladan Bosso a déclaré qu'ils se battront pour atteindre la finale.

"Nous devons nous battre pour le trophée. Je pense qu'il est encore ouvert. Tout le monde peut être là, et je crois que nous avons la capacité d'être là. Nous sommes dans la phase à élimination directe, et dans la phase à élimination

directe, il y a une approche, nous pouvons l'employer, et nous espérons que nos plans seront exécutés en conséquence", a noté le tacticien.

Dans le même temps, la Tunisie, qui s'est également qualifiée comme l'une des meilleures équipes classées troisièmes, affrontera le Brésil, leader du groupe D, à La Plata en huitièmes de finale. Tout comme l'Argentine, le Brésil a remporté tous ses matches en phase de groupes.

LES MATCHS

- 31 mai 2023 : Brésil - Tunisie - Estadio Unico Diego Armando Maradona, La Plata
- 31 mai 2023 : Argentine - Nigeria - Estadio San Juan del Bicentenario, San Juan
- 1^{er} juin 2023 : Gambie - Uruguay - Estadio Unico Madre de Ciudades, Santiago del Estero.

BUNDESLIGA : BELLINGHAM ÉLU JOUEUR DE LA SAISON

L'international anglais de 19 ans, Jude Bellingham, milieu de terrain du Borussia Dortmund, courtisé par le Real Madrid, a été élu hier joueur de la saison 2022-23 du championnat allemand. Auteur de huit buts et quatre passes décisives, Bellingham a été l'un des acteurs majeurs de la saison de Dortmund, deuxième à égalité de points avec le Bayern Munich, sacré champion pour la 11e fois d'affilée. Après sa troisième saison en Bundesliga, Bellingham s'est installé comme un joueur clé

du dispositif de Dortmund avec 31 matchs joués sur 34 journées, dont 30 comme titulaire. Très courtisé sur la scène européenne, l'international anglais (24 sélections) est en négociations avancées pour signer avec le Real de Madrid dans le cadre d'un transfert de plus de 100 millions d'euros, selon les presses allemande, espagnole et anglaise. Bellingham s'était engagé à Dortmund à 17 ans en juillet 2020 en provenance de Birmingham City pour 29 millions d'euros.



CHELSEA : MAURICIO POCHETTINO NOMMÉ ENTRAÎNEUR



L'ex-entraîneur de Tottenham et du Paris SG, Mauricio Pochettino, a été nommé entraîneur de Chelsea, a annoncé hier le club anglais de Premier League à l'issue d'une saison cauchemardesque pour les Blues. L'Argentin, qui a signé un contrat de deux ans avec une année supplémentaire en option, fait son retour en Premier League quatre ans après avoir été limogé de son poste par Tottenham. "Mauricio est un entraîneur de classe mondiale avec un palmarès exceptionnel", ont affirmé les co-propriétaires Todd Boehly et Behdad Eghbali.

MILAN AC

Les Rossoneri assurent la Ligue des champions



L'AC Milan a assuré dimanche sa place dans le Top 4 de la Serie A en battant la Juventus (1-0) à Turin, grâce à une tête d'Olivier Giroud, et accompagnera en Ligue des champions le champion Naples, la Lazio et l'Inter Milan. La Juve (7e), plombée par sa pénalité de dix points pour fraudes comptables, va elle manquer la plus prestigieuse des coupes d'Europe pour la première fois depuis douze ans (2011/12). Olivier Giroud a mis les Rossoneri sur orbite lors de cette affiche de la 37e et avant-dernière journée en ouvrant la marque d'une reprise parfaite de la tête (40e). Les Bianconeri avaient jusque-là été les plus dangereux. Mais ils n'ont su convertir les bonnes occasions de Juan Cuadrado (13e), Angel Di Maria (24e) et Moise Kean (32e). En seconde période, Milan a géré sans trembler, pas loin de faire le break sur un contre mené par Giroud que Alexis Saelemaekers n'a

pas réussi à conclure devant Wojciech Szczesny (71e) puis sur une percée de Rafael Leao (78e). S'ils n'ont pu lutter avec Naples pour défendre le scudetto obtenu en 2022, les Milanais assurent leur objectif minimal avec cette qualification pour la C1, compétition dont ils ont joué les demi-finales cette saison. La Juve, elle, va lutter lors de la dernière journée, le week-end prochain, avec l'Atalanta Bergame (5e) et l'AS Rome (6e) pour l'attribution des places en Ligue Europa ou en Ligue Europa Conférence. A noter que la Roma peut encore rejoindre les quatre autres qualifiés italiens en C1 en cas de succès en finale de la Ligue Europa demain contre Séville. En début de soirée, la Lazio, seul réel invité surprise du Top 4 final de la Serie A, a repris la 2e place à l'Inter Milan en battant sur le fil la Cremonese (3-2), grâce notamment à un doublé de Sergej Milinkovic-Savic.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ALGER
CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE BOUZAREAH
COMMUNE DE BENI MESSOUS
NIF APC : 41000200001608501031
N°.../CAB/2023

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE POUR L'AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°08/2022

Conformément aux dispositions de l'article 65 et 82 du décret présidentiel n°15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Le Président de l'APC de Beni Messous informe les soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales N°08/2022 relatif aux :

AMENAGEMENT DIVERS AU NIVEAU DU SIEGE DE LA COMMUNE

parus dans les journaux suivants : - الجزائر (en Arabe) du 27/12/2022
- l'Algérie Aujourd'hui (en français) du 27/12/2022

Et suivant l'étude et l'analyse des offres, conformément aux clauses du cahier des charges, le marché est attribué comme suit :

Projet	Entreprise	Montant	Délai	NIF	OBS
Aménagement Divers Au Niveau du Siège De La Commune	ETB TCE DJEMAI Mansour	85 613 211 ,25	Six 06 Mois	18007080012618600000	La note la plus élevée (technique + financière) (50 + 39.93) 89.93 / 100

Tous les soumissionnaires s'opposant à ce choix, peuvent présenter leurs recours à la Commission Communale des Marchés dans un délai de 10 jours, à partir de la date de parution de cet avis, les soumissionnaires intéressés sont invités dans les trois (03) jours à partir de la parution de cet avis au Bureau des Marchés de la Commune de Beni Messous à prendre connaissance des résultats détaillées de l'évaluation de leurs offres, conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

LIGUE 1 : LE CRB ET LE CSC JOUENT GROS



Le leader du championnat de Ligue 1 Mobilis de football le CR Belouizdad et son dauphin le CS Constantine seront au rendez-vous avec les chocs des extrêmes, en affrontant respectivement le NC Magra et l'US Biskra, qui luttent pour leur maintien, à l'occasion de la 24^e journée prévue aujourd'hui et demain.

LE CRB (1er, 50 pts), qui reste sur une bonne série de six matchs sans défaite, espère se rapprocher un peu plus d'un quatrième titre de rang, cela passera inéluctablement par un bon résultat face au NCM (14e, 26 pts). Le NCM devra impérativement l'emporter, d'autant qu'il ne compte qu'une seule longueur d'avance sur le premier reléguable, le Paradou AC (15e, 25 pts). Les deux équipes vont se rencontrer pour la deuxième fois en l'espace de quelques jours, après la demi-finale de la Coupe d'Algérie, remportée par le Chabab (1-0), vendredi au stade Hamlaoui de Constantine. Le CS Constantine (2e, 43 pts) se rendra du côté de la capitale des Ziban pour défier l'USB (12e, 28 pts), qui n'a plus goûté à la victoire depuis trois journées. Si formation constanti-

noise espère garder le contact avec le leader en visant un bon résultat à Biskra, l'USB abordera ce rendez-vous avec l'intention de gagner et faire un pas vers le maintien. De son côté, le MC Alger (3e, 36 pts) sur sa lancée recevra l'USM Khenchela (4e, 35 pts) dans un match piège pour les Algérois, eu égard des bonnes dispositions affichées par le nouveau promu depuis le début de l'exercice. Le Doyen, qui aspire à sauver sa saison par une place africaine, n'aura pas droit à l'erreur face à une équipe de l'USMK qui va se déplacer à Alger pour frapper un bon coup, elle qui lutte pour le même objectif que le Mouloudia.

Faux pas interdit pour le Paradou AC

L'ES Sétif (4e, 35 pts), qui reste sur deux revers de rang, aura une

belle occasion de renouer avec la victoire en accueillant la JS Kabylie (13e, 27 pts), dans un match qui s'annonce indécis et ouvert à tous les pronostics.

Le retour en forme des Canaris, depuis notamment l'arrivée à la barre technique de Youcef Bouzidi, va leur permettre d'aborder ce rendez-vous avec un moral au beau fixe, dans l'espoir de poursuivre leur mission de sauvetage.

Dans le ventre mou du tableau, le MC Oran (9e, 30 pts) évoluera sur du velours à domicile face à la lanterne rouge le HB Chelghoum Laïd (16e, 3 pts), déjà relégué en Ligue 2 depuis plusieurs journées.

L'ASO Chlef (9e, 30 pts) effectuera, quant à elle, un déplacement périlleux au centre du pays pour défier le RC Arba (11e, 29 pts),

qui figure dans le Top 5 des meilleures équipes à domicile depuis le début de la saison avec un bilan 25 points pris sur 33 possibles.

Dans le bas du tableau, le Paradou AC (15e, 25 pts) n'aura d'autre alternative que de l'emporter à domicile face au MCE El-Bayadh (6e, 33 pts) pour éventuellement quitter sa position de reléguable en cas de défaite du NCM et de la JSK. Le MCEB, l'autre promu qui a déjoué tous les pronostics, tentera de décrocher un bon résultat à Alger dans l'objectif de se rapprocher du podium. Le match JS Saoura-USM Alger a été reporté au 4 juillet prochain en raison de l'engagement du club algérois en finale de la coupe de la confédération africaine de la CAF face aux Tanzaniens des Young Africans.

Handibasket : le club de Nour Hamadi conserve son titre

L'équipe de Nour Hamadi hommes de handibasket a conservé son titre de champion d'Algérie, en terminant en première position, lors du tournoi play-off, joué durant deux jours (samedi et dimanche) à la salle OMS de Boumerdès, avec la participation de Nour M'sila, FC Boufarik, IR Boufarik, CAB Bibane et Mostaqbel Hassasna.

Nour Hamadi a dominé ses adversaires tout au long de la compétition dont les deux tournois play-off disputés à Boufarik et Boumerdès, remportant 18 victoires en autant de matchs, terminant en première place avec un sans-faute inédit.

Le club de Nour Hamadi qui a dominé la compétition de la tête et des épaules a réussi à battre ses concurrents directs : Nour M'sila (59-57) et l'IR Boufarik (73-57). Ce qui lui a permis de s'adjuger le sacre pour la deuxième fois (2 championnats et 3 coupes d'Algérie), en attendant la coupe d'Algérie de la saison en cours. "Notre sacre est amplement mérité. Il est le fruit d'un dur labeur avec beaucoup de sacrifice, souffrance et des problèmes de tout genre. Maintenant on savoure ce trophée, et ensuite on se penchera sur la coupe d'Algérie qu'on veut également remporter", a déclaré l'entraîneur de Hamadi, Fatah Benkheda.

Tir sur cible subaquatique : belle moisson de médailles pour les Algériens

La sélection algérienne a décroché trois médailles (1 en or et 2 en bronze) à l'Open international de tir sur cible subaquatique, disputé durant deux jours à la piscine de Caen-la-mer, en Normandie (France).

La médaille d'or a été l'œuvre de Marouf Abderrahim dans l'épreuve de super biathlon, alors que les deux médailles de bronze ont été décrochées par Hassan Daouadji Leila Hakima en tir de précision et Marouf Abderrahim en biathlon. Cinq athlètes algériens du club Sidi Moussa d'Oran se sont engagés dans cette compétition : Benaboura Ahmed, Marouf Abderrahim, Bounaboura Hamou, Meziane Mehdi et Hassan Daouadji Leila Hakima dans les 4 épreuves de tir de précision, biathlon et super biathlon et relais.

La participation algérienne à cet open international, en présence d'une centaine d'athlètes de 6 pays, s'est soldée par une prestation qualifiée de "très satisfaisante et honorable" par le capitaine d'équipe Benaboura Ahmed.

JUDO / GRAND SLAM DE BARYSY

L'Algérie engagée avec quatre athlètes

Quatre judokas (trois messieurs et une dame) représenteront l'Algérie au Grand Slam de Barysy, prévu du 16 au 18 juin à Astana (Kazakhstan), suivant la liste d'admission dévoilée hier par les organisateurs. Il s'agit de Wail Ezzine (-66 kg), Dris Messaoud (-73 kg) et Mohamed Yasser Bouamar (-100 kg) chez les messieurs, ainsi que Belkadi Amina (-63 kg) chez les dames. Selon les organisateurs, un total de "154 judokas (85 messieurs et 69 dames), représentant 33 pays des cinq continents seront engagés dans ce prestigieux tournoi international, qui met en jeu des points dans la perspective d'une qualification aux pro-

chains Jeux olympiques d'été, prévus en 2024 à Paris. La France sera le pays le mieux représenté dans ce tournoi, avec pas moins de 25 judokas engagés, devant l'Espagne (12), la Grande-Bretagne (11) et les Pays-Bas (9). Les catégories de poids retenues chez les messieurs sont celles des -60 kg, -66 kg, -73 kg, -81 kg, -90 kg, -100 kg et +100 kg, alors que chez les dames, les organisateurs ont retenu celles des -48 kg, -52 kg, -57 kg, -63 kg, -70 kg, -78 kg et +78 kg. Les représentants algériens seront fixés sur leurs adversaires dans l'après-midi du 15 juin, soit juste après le tirage au sort, qui sera effectué sur place par les organisateurs.



Nigeria : Tinubu prête serment en tant que nouveau président

BOLA TINUBU a prêté serment hier, lors d'une cérémonie d'investiture à Abuja, pour devenir officiellement le nouveau président du Nigeria, succédant ainsi à Muhammadu Buhari à la tête du pays le plus peuplé d'Afrique. "En tant que président de la République fédérale du Nigeria, je m'acquitterai de mes devoirs et de mes fonctions honnêtement, au mieux de mes capacités, fidèlement et conformément à la constitution", a déclaré M. Tinubu devant le président de la cour suprême Olukayode Ariwoola lors de sa cérémonie d'investiture. "Nous avons la corruption, l'insécurité et de nombreux problèmes auxquels nous sommes confrontés mais ne me plaignez pas. J'ai



demandé le poste. J'ai fait campagne pour cela. Aucune excuse", a déclaré l'ancien gouverneur de l'Etat de Lagos.

Bola Tinubu, 71 ans, a été investi en présence de milliers de Nigériens et de plusieurs invités dont des

chefs d'Etat et de gouvernement et leurs représentants, selon des médias. Le président de l'assemblée populaire nationale (APN), Brahim Boughali, a participé à la cérémonie en qualité de représentant du président de la République.

Le président sahraoui présent à Abuja

Le président sahraoui, secrétaire général du Front Polisario, Brahim Ghali, était hier à Abuja pour participer à la cérémonie d'investiture du nouveau président nigérian, Asiwaju Bola Ahmed Tinubu. Le président Ghali était accompagné d'une importante délégation composée du ministre conseiller à la présidence, chargé des affaires diplomatiques, Mohamed Salem Ould Salek, de la conseillère à la présidence chargée de l'information et du monde arabe,



Nana Lebat Rachid, de l'ambassadeur et directeur du protocole à la présidence, Salha Abd, et de l'ambassadeur sahraoui au Nigeria, Brahim Salem Bousseif, précise la même source.

"L'invitation du président Brahim Ghali à cet événement reflète la profondeur des liens d'amitié et l'excellent niveau de coopération entre les deux pays frères, ainsi que la convergence de vues s'agissant de nombreuses questions concernant le continent africain", écrit SPS.

L'ONU condamne l'attaque contre la mission de l'UA en Somalie

L'organisation des nations unies a condamné l'attaque qui a visé vendredi dernier une base de la force de l'union africaine en Somalie (Atmis). "Le secrétaire général des nations unies, Antonio Guterres, condamne fermement la récente attaque contre une base de la mission de l'UA en Somalie, dont le personnel est composé de casques bleus ougandais", indique un communiqué publié lundi par le porte-parole du chef de l'ONU, Stéphane Dujarric.

M. Guterres a exprimé sa gratitude à toutes les forces de la mission et pour leur service en faveur de la paix et de la stabilité en Somalie. Il a renouvelé son appel à la communauté internationale pour "soutenir la mission et les forces de sécurité somaliennes dans leur lutte contre l'extrémisme violent".

Le groupe terroriste shebab a lancé vendredi dernier une attaque contre une base de la force de l'UA en Somalie (Atmis), à environ 120 km au sud-ouest de la capitale Mogadiscio.

Mauritanie : taux de participation de 64% au second tour des législatives

Le président de la commission électorale nationale indépendante de Mauritanie (CENI), Dah Ould Abdel Jelil, a annoncé hier un taux de participation de 64% au second tour des élections législatives, qui s'est tenu samedi dernier. Selon le président de la Ceni, 13 partis et coalitions politiques se disputaient au second tour les 36 sièges parlementaires, répartis dans 22 circonscriptions électorales dont quatre à l'étranger. Les 36 sièges du second tour et les 140 du premier donnent le total des 176 sièges du Parlement mauritanien. Le premier tour des élections législatives a eu lieu le 13 mai, tout comme les élections régionales et municipales qui comptaient un seul tour.

RÉPUBLIQUE ALGERIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION
IMMOBILIERE WILAYA DE M'SILA
Numéro fiscal : 099528010287421

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPCITES MINIMALES N°/ 14 /2023

Conformément à l'article 44 du Décret présidentiel n° 15-247 du 2 Dhou El Hidja 1436 correspondant au 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public - L'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de M'sila dont le siège social est à CITE COOPÉRATIVE TAREK BEN ZIAD (ROUTE D'ALGER) Wilaya de M'sila lance un avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales pour:

Réalisation de TCE Avec VRD 30 LOGEMENTS PUBLICS LOCATIFS A AIN EL HDJEL (PROGRAMME 200 LOGEMENTS LPL PROGRAMME COMPLEMENTAIRE 2022)

Le présent appel d'offres est adressé aux entreprises qui répondent aux conditions d'éligibilité suivantes :

1-Capacités professionnelles:

Ayant la qualification et classification professionnelle à la catégorie trois (03) ou plus, qualifié en bâtiment comme activité principale.

2-Capacités techniques:

Références professionnelles : ayant réalisé

Des projets de catégorie B cumulant le nombre de logs similaires Ou 01 projet catégorie C ou plus Ou 02 projets catégorie A et conformément à l'arrêté inter ministériel du 15 Mai 1988 portant exercice de la maîtrise d'œuvre en bâtiment et sa réformation, modifié complété.

Justifiées par des attestations de bonne exécution délivrées par des maîtres d'ouvrages publics et signées par l'ordonnateur

Moyens humains : l'entreprise doit disposer de :

D'un (01) Architecte ou un ingénieur ou un maître dans le domaine du bâtiment justifié par Diplôme «Attestation d'affiliation à la CNAS en cours de validité pour les salariés ou à la CASNOS pour les employeurs.

Le profil de gérant pour les entreprises à personne physique ou des associés pour les sociétés est pris en considération.

Moyens matériels : Les moyens matériels exigés Justifiés par les Cartes grises et la police d'assurances pour le matériel roulant, factures d'achat et constat récent d'un commissaire-priseur ou un expert agréé de moins d'une année (Valide le jour d'ouverture des plis) pour le matériel non roulant le soumissionnaire doit avoir

une (01) Grue fixe ou mobile

un (01) camion de 10 tonnes ou plus

un (01) engin de terrassement

3-Capacités financières:

Le soumissionnaire du présent appel d'offres doit justifier par bilan financiers visés par les services des impôts

Un cumul un chiffre d'affaires des Cinq dernières années (2017-2018-2019-2020 et 2021) égale ou supérieur 60 000 000,00 DA .

Si l'une des conditions d'éligibilité n'est pas satisfaite, l'offre sera rejetée systématiquement.

Les entreprises qui sont intéressées par le présent avis peuvent retirer les cahiers des charges auprès de l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de M'sila CITE COOPÉRATIVE TAREK BEN ZIAD (ROUTE D'ALGER) Wilaya de M'sila (service comptabilité). Contre paiement des frais de reproduction fixés à 5000,00 DA (nc) non remboursables.

- les offres accompagnées des pièces et documents et en cours de validité tels qu'exigé par le cahier des charges.

- liste des documents exigés Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière.

A/Le dossier de candidature contient:

-Une déclaration de candidature (selon modèle ci-joint) renseignée, signée, datée, avec apposition de cachet

-Une déclaration de prohibé (selon modèle ci-joint) renseignée, signée, datée, avec apposition de cachet.

-Le Registre de Commerce (copie)

- statutus de la société, le cas échéant (copie)-

-Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.

- Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats soumissionnaires cités à l'article N°04 du présent cahier des charges notamment :

- La déclaration de sous traitance « remplie, signée cachetée et datée ».

-Une copie du certificat de la qualification et classification professionnelle à la catégorie trois (03) ou plus, qualifié en bâtiment comme activité principale.

-Les bilans comptables et ses annexes indiquant les différents résultats financiers des cinq dernières années(2017-2018-2019-2020 et 2021) visés par les services des impôts.

-Une copie de l'attestation justifiant l'accomplissement de la procédure de dépôt légal des comptes sociaux délivrée par le centre national du registre de commerce (CNRC) pour les sociétés.

-Les moyens humains exigés Justifiés par les Attestations d'affiliation à la CNAS et les diplômes.

-Les moyens matériels exigés Justifiés par les Cartes grises et la police d'assurances pour le matériel roulant, factures d'achat et constat récent d'un commissaire-priseur ou un expert agréé (Valide le jour d'ouverture des plis) pour le matériel non roulant.

-Les références professionnelles exigées Justifiées par des attestations de bonne exécution délivrées par des maîtres d'ouvrage publics et signées obligatoirement par l'ordonnateur.

Tous les documents fournis par l'entreprise doivent être valide à la date d'ouverture des plis.

B/l'offre technique contient :

-La déclaration à souscrire (selon modèle ci-joint) renseignée, signée, datée, avec apposition de cachet.

-Tout document permettant d'évaluer l'offre technique .

Le mémoire technique selon modèle joint au cahier des charges et qui doit être signé et paraphé par l'entrepreneur et faisant ressortir obligatoirement

-La Présentation de l'entreprise avec indication des Bilans, Références et Moyens dont elle dispose.

-La Méthodologie et l'organisation de l'exécution des travaux.

-Les Produits proposés pour le chantier.

-Les Contraintes d'exécution des travaux et solutions proposées.

-Le délai d'exécution.

Ce document servira à la notation de la valeur technique de l'offre.

-Le cahier des charges « Partie offre technique » portant à sa dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté » signé paraphé.

-Le procès-verbal de visite du site le cas échéant.

- le cahier des charges portant à la dernière page la mention manuscrite « lu et accepté ».

C/- L'offre financière contient :

- la lettre de soumission « remplie, signée cachetée et datée »

- le bordereau des prix unitaires « remplie, signée cachetée et datée » (BPU)

- le détail quantitatif et estimatif « remplie, signée cachetée et datée » (DQE)

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention suivante :

A MONSIEUR LE DIRECTEUR GENERAL DE L'OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIERE DE M'SILA
APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°/ 14 /2023
Réalisation de TCE Avec VRD 30 LOGEMENTS PUBLICS LOCATIFS A AIN EL HDJEL
PROGRAMME 200 LOGEMENTS LPL PROGRAMME COMPLEMENTAIRE 2022
répartis comme suit:
Lot 1.....Nbr de logements 1.....
« À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

Les offres doivent être déposés à : L'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de M'sila

- Si l'enveloppe extérieure parvenue non scellée et ne comportant pas la mention cite ci-dessus ou ne respectant pas l'anonymat ou parvient après les délais ou si le dossier de soumission et l'offre technique et l'offre financière parviennent dans une seule enveloppe non séparées, sera rejetée (Conformément à l'article 01).

- La date de dépôt des offres est fixée au 10^{ème} jour avant 14:00 h à compter de la date de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP.

Si la date de dépôt et d'ouverture des offres coïncide avec un jour férié ou un jour de week-end celle-ci est reportée au jour ouvrable suivant aux mêmes horaires.

- Les soumissionnaires peuvent présenter leurs offres dans le cadre d'un groupement, sous réserve du respect des règles relatives à la concurrence.

- Le service contractant peut quand les circonstances le justifient proroger la durée de préparation des offres dans ce cas, il informe les soumissionnaires par tous moyens.

- La durée de validité des offres est fixée à (03) mois plus durée de préparation des offre à partir de la date de dépôt des offres.

- L'ouverture des plis (le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière) est prévue le même jour de dépôt des offres à quatorze heures 14:00 h à L'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de M'sila

****les soumissionnaires sont invités à y assister****

KHENCHELA : 20 PARTICIPANTS À LA 6^e ÉDITION DES JOURNÉES LITTÉRAIRES NATIONALES

LA SIXIÈME ÉDITION des journées littéraires nationales a été inaugurée hier à la maison de la culture de Khenchela, en présence de 20 écrivains et professeurs d'université venus de différentes wilayas.

Samia Merzougui, directrice de la maison de la culture, structure organisatrice de la manifestation, a indiqué que ces journées donneront lieu à plusieurs interventions centrées sur "l'écriture créative dans le texte poétique", "l'écriture créative dans le roman et la narration" et "l'écriture créative dans le théâtre et le cinéma".

Mme Merzougui a expliqué que ces conférences seront entrecoupées de lectures de textes littéraires et de déclamations de poésie, par les participants qui présenteront leurs nouvelles œuvres.

La même responsable a souligné que ces journées, organisées cette année sous le slogan "L'écriture créative... questions de culture, d'homme et du monde", visent à mettre en lumière les questions littéraires contemporaines les plus importantes et à attirer un public d'intellectuels et d'universitaires intéressés

par ce domaine, et qui auront l'occasion de s'imprégner des développements du monde de la littérature et de faire des suggestions à même d'élever l'acte culturel.

Mme Merzougui a ajouté que cet événement, qui se décline pour la première fois sous la forme d'ateliers, sera une opportunité pour les jeunes de la wilaya et les



clubs littéraires activant au sein de l'université Abbas-Laghrou de Khenchela de rencontrer, durant trois jours, des professeurs et des académiciens avec lesquels ils débattront et échangeront autour de questions liées à la littérature.

Selon la même source, une foire du livre constituée d'ouvrages édités par des auteurs locaux a été incluse au programme, à travers laquelle des ventes-dédicaces de livres exposés seront organisées.

Pour sa part, l'écrivain

et professeur Mohamed-Lamine Bahri de l'université de Biskra a indiqué que la 6^e édition des journées littéraires nationales sera "une occasion de rencontres et d'échanges entre écrivains, universitaires et poètes issus de différentes régions du pays". Il a ajouté que les thèmes et les ateliers devant être organisés au cours de cet événement culturel étudieront de nombreux sujets culturels importants.

Le directeur de la culture et des arts de la wilaya de Khenchela, Mohamed Alouani, présidant l'ouverture de cette édition, a souligné, dans son allocution inaugurale, "l'importance de tels événements dans la transmission culturelle entre les générations, ainsi qu'entre les universitaires et les jeunes créateurs amateurs".

Au cours de la 6^e édition de ce forum littéraire, qui se poursuivra jusqu'au 31 mai, de nombreux noms qui ont illuminé la littérature algérienne et arabe seront honorés en reconnaissance des efforts qu'ils ont déployés dans le domaine culturel et littéraire, ont également fait savoir les organisateurs.

Gourmand World Cookbook Awards

Yasmina Sellam rafle le 1^{er} prix



L'Algérie a décroché, samedi à Umea en Suède, le premier prix du prestigieux concours international "Gourmand World Cookbook awards", grâce à l'ouvrage de la chef Yasmina Sellam "Mémoire culinaire de l'Algérie".

L'OUVRAGE publié en 2022 aux éditions Anep a été retenu dans le top 3 des œuvres concurrentes dans la catégorie "Histoire culinaire" (Culinary History) où des livres de 18 autres pays, réputés pour leur art culinaire distingué, ont été sélectionnés, à l'instar de la Chine, la Turquie ou encore le Portugal. Cet ouvrage a également été retenu en tête des catégories "Celebrity chef-World" (chef célèbre-monde) et "Mediterranean-Dun Gifford Award". Se disant très heureuse, à titre personnel et pour l'Algérie, par ces consécérations, Yasmina Sellam a tenu à souligner que l'Algérie est "non seulement le plus grand pays africain de par sa superficie mais qu'il l'est également par son histoire et son patrimoine, dont son art culinaire", a-t-elle déclaré. Les organisateurs du concours, pour lequel 230 pays et régions étaient en compétition avec 100.000 livres et publications, toutes catégories confondues, ont qualifié l'ouvrage "d'important et d'incontournable pour l'histoire culinaire du monde". Cet ouvrage de Yasmina Sellam (110 pages) est le fruit d'un travail de

recherche et de documentation sur l'histoire de l'alimentation depuis la préhistoire. Outre un volet réservé à l'histoire de l'alimentation dans le monde depuis le néolithique, un second chapitre déterre 37 des plus anciennes recettes algériennes, présentées avec force détails quant à leurs origines et datations. C'est le cas entre autres du "poulet à la Numide" et des dattes farcies, citées par Apicius, figure de la haute société romaine, la "hrira", "bissis argane", "mirkas merguez", "ros el-bratel", la "sfi-riya", "halwet laaneb", "tfina", ou encore le thé au jasmin. Le célèbre couscous algérien, figurant désormais dans la liste du patrimoine mondial de l'humanité, y est inévitablement évoqué, dans toute sa diversité et authenticité. Ingénieure agronome de formation, la carrière de la célèbre chef algérienne a été dévouée à l'enseignement à l'école normale supérieure avant de s'orienter vers sa grande passion pour la cuisine traditionnelle algérienne. Membre incontournable du très suivi concours télévisé "Master Chef Algérie", elle est gérante, depuis 2011, de sa propre table d'hôtes "Dar Djeddi". "Gourmand World Cookbook awards" a été institué en 1995 et récompense chaque année les meilleurs ouvrages au monde consacrés à l'alimentation notamment.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'HYDRAULIQUE
DIRECTION DES RESSOURCES EN EAU
WILAYA DE TISSEMSILT
N.I.F / 41100600038013

AVIS D'ANNULATION DE LA PROCEDURE DE L'APPEL A LA CONCURRENCE

Conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel N°15-247 du 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, il est porté à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales N°11/2023 paru dans Le journal: *El djair et djadida* et le rédacteur en date du: 15/02/2023, et le BOMOP.

La Direction des ressources en eau de la wilaya de TISSEMSILT annonce l'annulation de la procédure de l'appel à la concurrence, Relatif à:

Opération : Renforcement d'AEP de VSA Selmana par la Réalisation de la conduite d'Adduction à partir de Réservoir de 2500 m3 Laayoune et la réalisation de réseau d'AEP des Douars Ouled Faïd, Guattar, Lazazi, Gamouche, Mahmoudi, Diale, Lasbah, Chmirou ainsi que la nouvelle zone d'Activité Guattar- Commune de Laayoune.

PROJET : Adduction à partir de Réservoir de 2500 m3 Laayoune et la réalisation de réseau d'AEP des Douars Ouled Faïd, Guattar, Lazazi, Gamouche, Mahmoudi, Diale, Lasbah, Chmirou ainsi que la nouvelle zone d'Activité Guattar.

La procédure a été annulée en raison des recours fondus par le comité des marchés publics de la wilaya de Tissemsilt, et la révision de certains articles du cahier des charges.

Les entreprises ayant participées à l'avis d'appel d'offres peuvent adresser leurs recours devant la Commission des Marchés de la wilaya de Tissemsilt dans un délai de dix (10) jours à partir de la première parution du présent avis d'annulation de la procédure de l'appel à la concurrence

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'OUIM EL BOUAGHI
DIRECTION DE L'URBANISME, DE L'ARCHITECTURE ET DE LA CONSTRUCTION
NIF 0 999 0401 91236 20

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel 15/247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

La Direction de l'Urbanisme l'architecture et de la Construction de la wilaya d'Oum El-Bouaghi informe les entreprises soumissionnaires ayant participées à l'avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales N° 13/2023 dans le cadre de l'opération :

REALISATION TRAVAUX DES VOIRIES ET DES TROTTOIRS POUR L'AMILIORATION URBAINE AU NIVEAU DU TERRITOIRE DE LA WILAYA ZONE 01 -FSGCL-

Paru dans le journal AIN EL DJAZAIR en langue arabe en date du : 12/04/2023 et le journal

L'ALGERIE AUJOURD'HUI en langue française en date du : 20/04/2023 l'attribution provisoire.

Qu' à l'issue de l'opération d'évaluation des offres conformément aux critères de choix énoncés dans le cahier des charges le projet EST attribué provisoirement comme suit :

Entreprise	Désignation	Montant (DA) En TTC Après vérification	Note technique	Délais	Observations
BOUMAZA RABIA NIF 179042800110101	LOT N 12 : AMENAGEMENT DE L'INTERSECTION DU BOULEVARD DU CONTOURNEMENT PRES CENTRE UNIVERSITAIRE COMMUNE AIN M'LILA	11 485 330.00	56.00	03 MOIS	MOINS DISANT

Conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel 15/247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Les soumissionnaires peuvent consulter les résultats de l'évaluation de leurs candidatures, offres techniques et financières au niveau de la direction de l'Urbanisme, de l'Architecture et de la Construction de la Wilaya d'OUIM EL BOUAGHI dans un délai de 03 jours à compter de la première parution du présent avis, aussi tout soumissionnaire peut introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la wilaya dans un délai ne dépassant pas 10 jours à compter de la première parution du présent avis.

GOOGLE PIXEL 7A VS SAMSUNG GALAXY A54 QUEL SMARTPHONE FAUT-IL CHOISIR ?



C'est le match tant attendu du milieu de gamme en 2023. Les deux champions, le Google Pixel 7a et le Samsung Galaxy A54, ont fourbi leurs armes, ils ont amélioré la copie par rapport à l'an passé, mais leur prix a aussi gagné 50 euros au passage. Lequel vaut le plus le coup ?

GOOGLE et Samsung se sont imposés avec des références fortes à un tarif qui commence à être important, sans atteindre les sommets du haut de gamme. D'un côté, on trouve le Google Pixel 7a qui représente le milieu de gamme de chez Google vu que le Google Pixel 6a reste au catalogue. Sa grande force sur le papier : la photo et l'expérience Google. De l'autre côté, on trouve le Samsung Galaxy A54. Lui mise tout sur l'équilibre et se paye le luxe d'une qualité de fabrication digne d'un smartphone premium. Qui va l'emporter ?

Design : un qui joue le premium, l'autre la compacité

C'est un grand classique lorsqu'on veut comparer deux smartphones. Il y en a souvent un qui est plus compact que l'autre. Ici, il s'appelle Pixel 7a. Comptez 73 mm de largeur contre 76,7 mm chez le Samsung et une hauteur de 152,4 mm contre 158,2 mm. En revanche, sur l'épaisseur, le petit format de Google dépasse son concurrent puisqu'il plafonne à 9 mm contre 8,2 mm. Si ces considérations sur quelques millimètres peuvent paraître bien peu, en main, la différence se ressent directement. Le Pixel 7a joue à fond la carte du compact mignon qui tient bien dans la main.

Le Galaxy A54 joue aussi cette carte, mais un peu moins bien dirons-nous. Le poids de 202 g du Samsung pèse aussi dans la balance face aux 193 g du Pixel. Il se rattrape néanmoins avec une qualité de fabrication plus importante. En effet, le Galaxy A54 intègre du verre à son dos, ainsi que des bordures plates. L'ensemble donne un ressenti plus premium en main. Les bordures sont également moins visibles que le Galaxy A54 que sur le Pixel 7a, même si les deux téléphones comportent des bordures assez visibles. Les deux smartphones intègrent une certification IP 67, aucun souci de ce côté-ci donc, quel que soit votre choix. À l'arrivée, nous serions tentés de vous dire qu'il faudra choisir en fonction du format souhaité. Si vous ne supportez pas les grands smartphones, le Pixel 7a peut gagner votre cœur. En revanche, sur tout le reste, le Samsung Galaxy A54 est mieux fini. C'est la raison pour laquelle il remporte ce point.

Écran : il n'y a pas match

Sur l'écran, nous n'allons pas nous étendre énormément tant le match est déséquilibré. Certes, les deux embarquent un écran Oled Full HD avec une luminosité au-delà des 1200 cd/m², tout cela assurant une expérience de visionnage tout à fait

confortable, mais le reste du déroulé donne l'avantage au Samsung sur le Pixel. Et comme il nous faut vous conseiller le meilleur des deux, expliquons cela brièvement.

D'un côté, nous avons donc un Pixel 7a avec un écran 90 Hz et de l'autre un Samsung avec 120 Hz. Avantage donc au Samsung, même si l'impression de fluidité est bien là sur les deux. Ensuite, nous avons un écran plus petit chez Google, ce qui n'aide pas toujours pour le visionnage. Plus précisément, la quantité de couleurs que le Samsung est capable d'afficher est beaucoup plus large. En effet, il intègre selon nos mesures 127% du DCI-P3, un spectre colorimétrique exigeant que les smartphones premium peinent à afficher à 100% parfois. Le Pixel 7a lui culmine à 75% sur ce même critère. Il se rattrape heureusement sur la précision. En effet, l'écran est parfaitement calibré avec 6449K, quand la lumière naturelle est de 6500K. Le Samsung, lui, part un peu plus dans tous les sens avec un delta E moyen, qui mesure la précision, un peu élevée. Il monte en effet à 5,86 quand le Pixel 7a affiche 3,27. Même en mode standard, plus sobre, le Samsung monte à 4,53. Vous l'aurez compris, si vous voulez un écran plus précis, le Pixel 7a peut vous intéresser. Mais en termes de capacités pures, le Samsung Galaxy A54 va plus loin. Il remporte donc le point.

Interface : deux très bons choix à une année près

D'un côté, nous avons One Ui 5.1 chez Samsung face à la Pixel Experience (Android 13) de Google. Deux interfaces finalement très proches en ceci qu'elles sont bourrées de qualités. Dans les deux cas, vous profiterez d'une interface fluide et réactive. Vous ferez également le plein de fonctionnalités exclusives comme le En écoute du Pixel, son mode vibration discret ou la traduction automatique. Côté Samsung, la personnalisation est plus poussée, notamment sur l'écran de verrouillage et plus important encore, on peut profiter de modes de concentration pour se faciliter la vie.

Batterie : une légère avance du Galaxy

Le Samsung Galaxy A54 tient jusqu'à deux jours en usage léger et peut aller chercher la journée et demie pour les utilisateurs plus gourmands. Le Pixel 7a pour sa part, jettera l'éponge au bout d'une journée bien remplie. On a donc un léger avantage du Samsung sur ce sujet.



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE LA SANTE

DENOMINATION : Centre Hospitalo-universitaire

Dr. Benbadis De Constantine

ADRESSE : 01, Rue Benseghir Abdelouahab

Cité Mohamed Loucif Constantine

NIF : 4080160000 2505 30 000 1

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES

N°23/2022POUR :

Etude, suivi, aménagement et mise niveau du bloc opératoire du centre hospitalo- universitaire (CHU) Constantine
-Travaux D'aménagement et mise a niveau Du bloc opératoire du centre hospitalo- universitaire (CHU) Constantine

Le Centre Hospitalo-universitaire Dr. Benbadis de Constantine lance un Avis D'appel D'offres national Ouvert Avec Exigence De Capacités Minimal N°23/2022Pour : Etude, suivi, aménagement et mise niveau du bloc opératoire du centre hospitalo-universitaire (CHU) Constantine.

-Travaux D'aménagement et mise a niveau Du bloc opératoire du centre hospitalo- universitaire (CHU) Constantine

Les soumissionnaires intéressés pour cette réalisation, doivent disposer d'un certificat de qualification et de classification professionnelle catégorie 3 ou plus, dont la spécialité est «Bâtiment» activité principale. les accusés-réceptions de dépôt de la demande de l'attestation de qualification et classification professionnelle ne sont pas admis.

Les entreprises désignées comme chef de file des groupements soumissionnaires doivent disposer des qualifications 3 ou plus et un registre de commerce visé par CNRC

Avoir réalisée au moins deux projets de même nature dans le domaine suivant (travaux de réhabilitation, rénovation, achèvement et Tout Corps d'Etat bâtiment) justifiés par deux attestations de bonne exécution d'un maître d'ouvrage public durant les 05 dernières années (2017/2018/2019/2020/2021)

-des capacités financières doivent être justifier par Les bilans comptables des trois dernières années (2019-2020-2021) certifier par un comptable agréé ou commissaire aux comptes et visés par les services des impôts Pour un chiffre d'affaire cumulable des trois dernières années qui est supérieur ou égal 100 000 000.00DA .

Conformément à l'article 67 du décret présidentiel N°15/247 du 16 septembre 2015, portant la réglementation des marchés publics et des délégations de service public les offres doivent être présentées comme suit :

I - Dossier de Candidature :

- 1- Une déclaration de candidature dûment remplie, datée et signée.
- 2- Une Déclaration de probité dûment renseignée, datée et signée.
- 3- Le statut pour les sociétés.
- 4- Le registre de commerce visé par le CNRC
- 5- Le numéro d'identification fiscale (NIF).
- 6- Les bilans comptables des trois dernières années (2019-2020-2021) certifier par un comptable agréé ou commissaire aux comptes , pour les entreprises ayant plus de trois ans d'existence, pour les Entreprises ayant moins de trois ans d'existence, le soumissionnaire doit joindre le bilan du Dernier exercice, visés par les services des impôts
- 7- certificat de qualification et de classification professionnelle en travaux de bâtiments comme activité principale catégorie 03 (trois) ou plus
- 8- Références professionnelles dûment justifiées par (deux attestation de bonne exécution délivrées de même nature a ce projet signées par le Directeur de l'établissement des cinq (05) dernières années (2017/2018/2019/2020/2021).
- 9- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engagées l'entreprise.

II - Offre technique :

* les pièces nécessaires et obligatoires dans l'offre technique sont:

1. La déclaration à souscrire dûment renseignée, datée et signée par le soumissionnaire.
2. Tout document permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif et tout autre document exigé en application des dispositions de l'article 78 du décret présidentiel N°15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.
3. Attestations mise à jour en cour de validité : (CNAS).
4. Attestations mise à jour en cour de validité : (CACOBATH)
5. Liste des moyens matériels justifier par carte grise et police d'assurance et contrôle technique en cours de validité lors de la séance d'ouverture des plis pour le matériel roulant et un PV de huissier de justice ou rapport d'un expert pour les matériels non roulant en cours de validité lors de la séance d'ouverture des plis.
6. Liste des moyens humains et encadrement justifier par affiliation d'assurance CNAS en cour de validité lors de la séance d'ouverture des plis + Diplôme)
7. Les engagements :
 - Engagement d'un délai de réalisation.
 - Planning d'exécution
8. Le cahier des charges visées dûment renseigné, daté et signé par le soumissionnaire portant à la dernière page (La mention manuscrite « LU ET ACCEPTÉ »)

III - Offre financière :

1. La lettre de soumission remplie, signée et datée.
2. Le bordereau des prix unitaires dûment rempli, signé et daté.
3. Le détail quantitatif et estimatif de l'offre dûment rempli, signé et daté.
4. La Récapitulation Générale dûment remplie, signée et datée

Conformément à l'article 63 du décret présidentiel N° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, le retrait des cahiers des charges se fera au niveau du bureau des marchés du CHU "DR. BENBEDIS" de Constantine 01, Rue BENSEGHIR Abdelouahab cité Mohamed LOUCIF Constantine par le soumissionnaire lui-même ou son représentant dûment désigné, les jours ouvrables de 08 Heures à 15 H 00 MN, gratuitement.

La durée de préparation des offres est fixée à quinze (15) jours à compter de la date de la première publication de l'avis d'appel d'offres dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public BOMOP ou la presse.

Les offres doivent être présentées comme suit :

- une 1ère enveloppe fermée indique la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature »
- Une 2ème enveloppe fermée indique la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention, « offre technique».
- Une 3ème enveloppe fermée indique la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « offre financière»

Les trois (03) enveloppes doivent être insérées dans une seule enveloppe fermée et anonyme, ne portant que la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES
N°23/2022 POUR :

Etude, suivi, aménagement et mise niveau du bloc opératoire du centre hospitalo- universitaire (CHU) Constantine
-Travaux D'aménagement et mise a niveau Du bloc opératoire du centre hospitalo- universitaire (CHU) Constantine

« A ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

La réception des offres est fixée le dernier jour de la durée de préparation des offres, les offres doivent être déposées et non envoyées de 08 heures à 11 heures au bureau des marchés du Centre Hospitalo-universitaire Dr Benbadis de Constantine Rue Benseghir Abdelouahab - Constantine.-

Si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant

La date de dépôt des offres est fixée au dernier jour de la préparation des offres de 8 H 00 à 11 H 00.

La durée de validité des offres égale à la durée de préparation des offres augmentées de 03 mois.

Le service contractant peut dans les circonstances le justifiant proroger la durée de préparation des offres. Dans ce cas il en informe les candidats.

CITATION

La beauté sans la grâce attire, mais elle ne sait pas retenir ; c'est un appât sans hameçon.
Maxime Planude

INSOLITE

Inégaux après la mort

Chateaubriand et Victor Hugo furent deux grands noms de la littérature française. Leur contribution à l'épanouissement de la langue française n'est plus à démontrer. Pourtant, l'un repose sur une île bretonne près de Saint-Malo, sous une dalle sans nom, uniquement accessible à marée basse, alors que l'autre repose à Paris, au Panthéon.

ANECDOTES SUR... ANECDOTES SUR...

Pologne : un chat obèse devient une attraction touristique

Un chat enrobé, nourri depuis des années par les touristes et locaux, est devenu un passage incontournable dans la ville de Szczecin.

Baptisé Gacek, il a obtenu la note parfaite de 5 étoiles sur Google Maps, avec plus de 2 600 avis, note BFMTV, devenant l'une attraction qu'il ne faut pas manquer à Szczecin. "Je suis très chanceux d'être venu et d'avoir rencontré cette créature douce et distinguée. Je recommande à tout le monde de venir voir son Excellence", s'extasia un internaute. "J'ai voyagé depuis Oslo pour voir Gacek. Comme convenu, il ne m'a pas calculé, ce qui a rendu l'expérience vraiment incroyable. Je recommande !", s'amuse un autre.

LES FLÉCHÉS

Remplissez cette grille, puis reportez les lettres dans les cases numérotées correspondantes. Vous découvrerez les nom et prénom du personnage.

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

LA BLAGUE DU JOUR

Le chef d'un service secret confie à son adjoint:
- Il va falloir se séparer de Max, il boit trop !
- A quoi vois-tu cela ?
- Au fait qu'il voit partout des agents doubles !

SUDOKU

	1	7		4		6		
2			6	8				
	6		1		3		5	
6						4		
4	8		7		1		9	6
		1						3
7	4		5		9		3	
				7	4			5
		5		2		9	7	

REGLE DU JEU
Une grille est composée de plusieurs carrés. Chaque carré contient tous les chiffres de 1 à 9. Chaque ligne comme chaque colonne contient aussi tous les chiffres de 1 à 9. Certains chiffres vous sont donnés, à vous de trouver les autres. Pour cela, procédez par déduction et élimination.

SOLUTION DU NUMERO PRECEDENT

4	9	3	1	5	8	6	7	2
6	7	1	2	3	4	9	8	5
8	2	5	9	6	7	4	1	3
2	1	7	8	4	3	5	6	9
3	6	9	7	1	5	8	2	4
5	4	8	6	2	9	7	3	1
1	5	6	4	7	2	3	9	8
7	8	4	3	9	1	2	5	6
9	3	2	5	8	6	1	4	7

faillites	↓ 7	piquant	↓	remplissons d'admiration	↓	revêtement de sol abrégé	↓	munies d'une poignée	↓
impression	→	aspirer par le nez	↓	plus	↓	réplique d'acteur	↓	il est jeté pour voir	↓
indubitables	→							2	
fruit de pin	↓			célèbre pour son cheval	→			12	
				acte civil	↓				
conjonction	→		reptile	→	8		article	→	
don offert à une divinité	↓	1	↓				continent	↓	
								mammifères aquatiques	↓
ses contours sont vagues	→			loin de tout	→				exprime l'intensité
virage en ski	↓								↓
							signe de contentement	→	
bison buté	→						ensemble de magistrats	↓	
noir en Arabie	↓								
			note	→		fait un choix	→		3
			où l'on a vu le jour	↓		vagabondes	↓		
liquide de seiche	→						cobalt		
affaiblis	↓						jeunes filles	↓	
		5			fin de verbe		sur une borne	→	lentille
					service de police		faux marbre	↓	prince troyen
annotent un compte	↓	jette à terre	→				10	↓	
		milieu de requins	↓						chiffre romain
					9				6
bière renversée	→		4	délivre d'un danger	→				
ponce le béton	↓								
11									

B	E	R	U	T	A	N	E	L	A	T	N	E	D	R
I	C	I	M	B	U	V	A	B	L	E	E	C	R	E
N	F	I	R	E	I	T	I	A	L	G	A	E	G	I
A	I	I	O	F	F	S	E	T	A	N	T	P	E	L
R	M	V	L	L	A	R	O	D	N	N	R	E	N	A
D	A	S	O	O	T	I	N	U	E	O	T	N	E	C
E	R	H	T	R	N	A	A	M	C	A	F	D	R	S
G	G	E	N	A	P	I	E	U	R	E	H	A	A	E
A	R	L	E	E	R	P	R	C	U	A	N	N	L	E
T	A	V	M	E	M	E	O	T	U	B	O	T	L	N
E	V	E	E	A	U	M	R	T	T	U	O	T	A	R
L	E	L	R	R	E	A	E	L	L	E	I	N	N	E
A	O	L	P	D	G	U	E	M	S	A	R	A	M	S
G	S	E	A	E	R	I	M	A	G	I	N	A	L	A
E	I	G	O	L	O	I	B	N	I	B	M	A	L	C

LES MELÉS

Biffez les mots de la liste ci-dessous. Les lettres restantes vous serviront à composer les nom et prénom du sportif caché.

ANNUAIRE	HELVELLE
APREMENT	IMAGINAL
BINARD	IMBUVABLE
BIOLOGIE	LAITIER
CASERNE	LAMBIN
DEPENDANT	MARASME
DEMOCRATE	MARGRAVE
DENTALE	NATURE
EPANDAGE	NIELLE
ESCALIER	OFFSET
FEUTRAGE	ORAL
FILON	PROCEUR
GALETAGE	PROVIN
GENERAL	RAMPMENT
HAUTEUR	TOUT

SOLUTIONS DU NUMERO PRECEDENT

P	R	M	C	E					
D	E	L	E	G	A	T	I	O	N
R	E	P	R	E	N	D	R	E	
E	P	U	R	E	T	R	A	M	
E	R	I	N	E	E	L	A		
U	N	S	E	R	S	E	S		
D				E	D	A	M		
V	I	D	E		F	R	E	T	
C	E					R	N	A	
N	U	C	A	L		A	I	T	
L	O	T	E	R	I	E		G	
S	A	U	R		E	R	R	E	R
I	R	E	N	E	E	T	A		
I	R	A		A	L	I		I	N
E	G	R	I	L	L	A	R	D	
O	S	E		F	E	S	S	E	S

LES FLÉCHÉS

1 2 3 4 5 6 7

L A U R E N T

8 9 10 11 12

C I M A N

LES MELÉS

FABRICE OLINGA

La 24^e heure

CÉRÉMONIE DE DISTINCTION DES LAURÉATS DU CONCOURS HUAWEI ICT COMPETITION

Le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique Kamel Baddari a présidé, hier soir à Alger, la cérémonie de distinction des étudiants algériens ayant décroché les premier et second prix du concours Huawei ICT competition, tenu à Shenzhen (Chine).

La cérémonie s'est déroulée en présence du ministre de la poste et des télécommunications, Karim Bibi Triki, du ministre de l'économie de la connaissance, des start-up et des microentreprises, Yacine El-Mahdi Oualid, et des représentants de la compagnie Huawei Algérie.

A cette occasion, M. Baddari a mis en avant l'importance des inventions étant "une valeur ajoutée au processus des transitions technologiques que connaît l'Algérie nouvelle", soulignant la nécessité de "transformer les idées innovantes en projets et services contribuant à la relance économique nationale et l'amélioration de la vie des citoyens".

Au terme de cette cérémonie, les lauréats algériens ont rendu hommage au président de la République, en lui offrant un pull portant leurs signatures, en reconnaissance de ses efforts en matière de soutien et d'encouragement des créateurs et innovateurs.



RECRUTEMENT DES TITULAIRES DE MAGISTÈRE ET DE DOCTORAT

Lancement de l'opération le 5 juin

CONFORMÉMENT aux instructions du président de la République relatives au recrutement direct des titulaires de magistère et de doctorat dans les différents secteurs de la fonction publique, le département de Baddari a annoncé hier via un communiqué que l'opération débutera le 5 juin prochain.

En effet, pour commencer, le recrutement est ouvert dans les établissements universitaires et de recherche pour les postes d'aide-enseignant catégorie B et enseignant chercheur catégorie B. Pour ce faire, les offres d'emploi seront publiées sur les sites officiels des établissements concernés. S'agissant des postes budgétaires, les candidatures seront enregistrées sur la plateforme



numérique, indique le communiqué. S'agissant du recrutement via contractualisation, le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique a

annoncé qu'il sera appliqué avec une nouvelle formule de trois ans renouvelables. Le recrutement se fera via les plateformes numériques des établissements d'enseignement supérieur et centres de recherche concernés. Les candidats retenus seront appelés au poste dès la rentrée universitaire 2023-2024, précise le même document.

Pour rappel, lors du conseil des ministres de dimanche, le président de la République a ordonné le recrutement, sans délai, des titulaires des diplômes de magistère et de doctorat suivant la précédente proposition du ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.

W. S.

Tebboune décore son homologue portugais

Abdelmadjid Tebboune a décerné hier la médaille du mérite de la République algérienne démocratique et populaire de l'ordre El Athir au président du Portugal, Marcelo Rebelo de Sousa. Le décret présidentiel portant cette distinction a été publié hier au journal officiel.

Pour rappel, M. Tebboune a effectué la semaine passée une visite d'Etat de trois jours au Portugal. Une visite qui a été couronnée d'un franc succès, notamment avec la signature de plusieurs accords de partenariat entre les deux pays.

Zitouni au Kenya pour une réunion de la Zlecaf

Le ministre du commerce et de la promotion des exportations, Tayeb Zitouni, prendra part les 30 et 31 mai au Kenya aux travaux de la réunion des ministres du commerce de la zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf), a indiqué hier un communiqué du ministère.

La réunion qui se tiendra dans la capitale Nairobi vise à définir les priorités de mise en œuvre de l'accord sur la Zlecaf, dans le cadre du thème retenu pour cette année par l'union africaine "accélération du processus d'activation de l'accord sur la Zlecaf", ajoute le communiqué. La réunion sera clôturée par la tenue d'une session extraordinaire du conseil des ministres de la Zlecaf.

Sonelgaz à l'ES Sétif, officialisation en juin

En visite de travail à Sétif et Constantine, Mourad Adjal, PDG du groupe Sonelgaz, a été bien sûr questionné sur le rachat des actions de la SSPA/ESS. Concernant cette opération, il a dit : "L'officialisation du rachat des actions se fera lors du mois de juin. L'Entente est un grand club, il lui faut un vrai projet pour que l'équipe retrouve le devant de la scène et décroche d'autres trophées. Nous savons que tous les habitants de Sétif ainsi que les supporters présents un peu partout sur le territoire national attendent la venue du groupe Sonelgaz et de ce qu'il apportera à l'ESS. Il faut savoir que nous ne venons pas pour gaspiller l'argent public. Au contraire, nous avons plusieurs projets d'investissement et nous ferons en sorte de les réussir pour atteindre nos objectifs." De son côté, Abdelhakim Serrar a lancé un appel aux actionnaires qui ne veulent pas céder leurs actions pour qu'ils le fassent, car ce n'est que de cette façon que la venue du groupe Sonelgaz se fera plus rapidement.

IL A SAUVÉ UNE DAME DE LA NOYADE

Nadir Bechkat, un jeune Algérien héros en Belgique

Il s'appelle Nadir Bechkat, un Algérien âgé de 26 ans, il est désormais considéré en Belgique comme un véritable héros. L'histoire remonte à vendredi dernier, lorsque le jeune homme en situation irrégulière en Europe, en marchant le long de la Meuse, aperçoit une vieille dame à l'eau, il fait froid et la personne avait l'air d'être en difficulté. Sans perdre de temps, Nadir se fie à son instinct et plonge dans l'eau pour sauver la vieille dame d'une noyade certaine. "J'étais de passage à Liège, accompagné de quelqu'un, je revenais de la mosquée, c'est là que j'ai aperçu une femme dans l'eau. J'ai alerté mon ami en lui disant : regarde, elle est en train de se noyer, mais ce dernier ne m'a pas cru en me disant



qu'elle était sûrement en train de nager", raconte le jeune héros. "Je n'ai pas réfléchi et j'ai sauté dans l'eau et c'est là que j'ai constaté que la dame était à un doigt de mourir noyée", ajoute-t-il. Malgré le froid glacial, Nadir arrivera à maintenir la dame à la surface durant plus d'une quinzaine de minutes, le temps que les secours arrivent sur place. Dès leur arrivée, ils félicitent le jeune Algérien pour son acte de bravoure. "Ils m'ont dit : vous êtes un

héros", lance-t-il avec un grand sourire avant de poursuivre : "Ils m'ont demandé une adresse pour rester en contact avec moi, mais je leur ai répondu que je suis un SDF." En effet, arrivé en Europe deux ans plus tôt, le jeune héros est en situation irrégulière, il raconte dans une vidéo avoir quitté l'Algérie en octobre 2021 à bord d'une embarcation clandestine. "J'ai quitté l'Algérie le 17 octobre 2021 à bord d'un petit bateau, un voyage pour lequel j'ai déboursé 2500 euros. J'ai passé trois concours pour intégrer les services de sécurité nationale mais en vain, pareil pour la protection civile, c'est pour cela que j'ai tout laissé derrière moi", raconte-t-il avec amertume. Après une première escale en

Espagne, Nadir effectue de brefs séjours à Paris et à Lille avant d'arriver à Liège en mars 2023. Au lendemain de cette histoire, Nadir a fait la une des journaux belges, il a été acclamé pour sa bravoure et son humanisme, un geste qui a d'ailleurs beaucoup touché les internautes de l'autre rive qui l'ont inondé de messages de remerciements, certains sont même allés jusqu'à appeler à la régularisation de sa situation.

W. S.

Santé : campagne nationale pour renforcer la vaccination du 30 mai au 8 juin

Le ministère de la santé organise une campagne nationale pour renforcer l'opération de vaccination des enfants de moins de cinq ans "non ou mal vaccinés", prévue du 30 mai au 8 juin prochain, a indiqué hier un communiqué du ministère.

Tous les moyens humains et matériels ont été mobilisés à cet effet en vue d'améliorer "la couverture vaccinale des enfants", en assurant des "quantités suffisantes de vaccins et le matériel médical nécessaire selon l'estimation du nombre d'enfants ciblés par l'opération", a précisé le ministère. La campagne concernera "l'ensemble des structures sanitaires dédiées à la vaccination au niveau national, avec la mobilisation de centres mobiles au profit des habitants des régions éloignées qui ne dispo-

sent pas de structures de santé", lit-on dans le communiqué, qui souligne que des staffs médicaux et paramédicaux encadreront "les campagnes de sensibilisation des parents à l'importance de rattraper le retard accusé dans la vaccination de leurs enfants en vue de préserver leur santé". "Les programmes de vaccination ont contribué, au fil des années, à la lutte contre les maladies contagieuses et à la protection de la santé des enfants algériens", poursuit le ministère, ajoutant que l'Algérie a franchi "de grands pas" dans ce domaine, grâce au calendrier national en vigueur, ayant permis une baisse significative du taux de mortalité infantile qui est passé de 230 décès/1000 naissances en 1985 à 18,9 décès/1000 naissances en 2020.